

PER

799

BNQ

AQ

ARCHITECTURE-QUÉBEC

CONCOURS D'ARCHITECTURE



LE CENTRE DES ARTS JULIETTE-LASSONDE

LE THÉÂTRE DES DEUX RIVES

THE FLEXIBLE HOUSE

130

FÉVRIER 2005

L'ÈRE MUROX® EST ARRIVÉE

Adieu outils révolus, bienvenue la performance !

Murox : des panneaux autoporteurs préusinés qui éliminent les colonnes périphériques et permettent une plus grande liberté de création.

Murox, la solution simple, rapide et résistante du Groupe Canam.

1-800-699-9999 • www.groupecanam.ws



MUROX®

Bâtiments haute performance



TRUELLE



GRUPE
CANAM
Des solutions pour mieux construire

Le sommaire

5

Éditorial

Tendances au naturel

Pierre Boyer-Mercier

8

Le concours de la salle de spectacles de Saint-Hyacinthe

Cathy Beauséjour

10 - Dan S. Hanganu architectes

14 - Marosi + Troy architectes et Claude Sauvageau architecte

16 - ABCP architecture et urbanisme

16 - Affleck + De La Riva architectes + le groupe ARCOP

17 - Atelier Big City / NIP paysages / L'OEUF

17 - Le collectif Lemay + NOMADE

20

Le concours pour le réaménagement du Théâtre des Deux Rives

Cathy Beauséjour

22 - Atelier In Situ / Go Multimedia / VLAN Paysages

24 - Les architectes Beaupré et Michaud, Boutros + Pratte

25 - Pierre Thibault, architecte

28

À propos de la différence

Georges Adamczyk

30

Cersaie, la foire des superlatifs

Jean-H. Mercier

32

The flexible House

Carlo Carbone



La page couverture montre la perspective extérieure du projet présenté par Dan S. Hanganu, lauréat du concours pour la salle de spectacle de Saint-Hyacinthe.

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.

Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, DAVID COVO, ÉMILIEN VACHON, BORKUR BERGMAN, LUC NIPPEN.

Production graphique: CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec / H4M 2P1 / Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556 / Bureau de Toronto: 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC et de L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN: 1203-1488.

© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente #40037429

ARQ est publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, organisme sans non-lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à: ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 86, rue Morin, Sainte-Adèle, Qc / J8B 2P7

Téléphone pour la rédaction: (514) 523-7024, pour l'administration (450) 229-0551.

Abonnements au Canada (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36,81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnements USA 1 an: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements autres pays: 60,00 \$.

ARQ est indexé dans «Repères».



Découvrez la différence
Systèmes architecturaux. Portes & fenêtres aluminium-bois

ALUMILEX

3425, boul. Industriel, Montréal (Québec)
514.955.4135 • 866.955.4135 • www.alumilex.com

PUBLICATION DE
CONFORMITÉ
DÉLAIS
REPRODUCTION
APPELS D'OFFRES

**LA GESTION DE VOS APPELS D'OFFRES VOUS ANGOISSE ?
CONSULTEZ LES EXPERTS.**

Transcontinental

Constructo

vous offre des services **simples** et **conformes à la loi** pour bien mener à terme vos appels d'offres.

- > **SERVICE DE PUBLICATION** > En utilisant nos services, vous vous assurez que la publication de vos appels d'offres est conforme à la loi.
- > **SERVICE-CONSEIL POUR LA RÉDACTION DE VOS AVIS D'APPELS D'OFFRES**
- > **PLANS ET DEVIS DE CONSTRUCTION**
- > Évitez les soucis en nous confiant la reproduction et la distribution de vos documents.

Constructo partenaire de CGI pour le **séao**

(514) 745-5720 • 1 800 363-0910
avisconstructo@transcontinental.ca • constructo.ca • seao.ca

VOUS LEUR OFFREZ DES

idées

QUI SE DÉMARQUENT BIEN.

NOUS LEUR OFFRONS DES

solutions

QUI S'APPLIQUENT BIEN.



institutionnel

commercial

résidentiel

industriel

Peu importe l'originalité et les exigences de votre conception, les professionnels savent qu'ils peuvent se fier à Benjamin Moore pour des produits qui rencontrent – et même surpassent – vos attentes.

Pour plus d'informations techniques, appelez dès aujourd'hui au 1 800 361-5898.





SOPREMA,

L'innovation et l'expérience

au service de l'étanchéité depuis près de 100 ans.

Choisir SOPREMA, c'est opter pour un chef de file en étanchéité, pour ses produits de qualité supérieure hautement performants et son service technique hors pair.

- Toiture
- Murs
- Fondations
- Génie civil
- Environnement



SOPREMA

Vous êtes à l'abri

MONCTON
(506) 384-6101

QUÉBEC
(418) 681-8788
1 800 360-8788

MONTRÉAL
(450) 655-6676
1 800 361-1386

OTTAWA
(613) 741-4591
1 800 641-4727

TORONTO
(905) 760-8211
1 800 265-2842

LONDON
(519) 672-5561

WINNIPEG
(204) 694-2849

SASKATOON
(306) 651-2647
1 800 665-4009

EDMONTON
(780) 435-2800
1 800 252-7529

CALGARY
(403) 248-8837

VANCOUVER
(604) 522-3944
1 800 242-1983

www.soprema.ca

HAMLET

Charpenterie Traditionnelle - Heavy Timberwork



Maisons à charpentes apparentes Timber framed homes



450.763.1500
1.866.424.4407

Coteau-du-lac



www.heavytimberwork.com
info@heavytimberwork.com

60 ans les années montréal voit grand

métamorphose d'une ville en métropole de l'avenir

CCA
Centre Canadien d'Architecture
1920, rue Baile, Montréal (Guy-Concordia)
514 939 7026 www.cca.qc.ca
Ouvert du mercredi au dimanche, 10 h à 17 h;
le jeudi, 10 h à 21 h. Entrée libre le jeudi
soir de 17 h 30 à 21 h.

Montréal
Hydro Québec
LOTO-QUÉBEC
BMO Groupe financier
RBC Groupe Financier
LA PRESSE
Le Gazette
Radio-Canada
MATCH

BENOTHERM



fait partie de
vos plans

Parce que vous misez sur la performance

BENOTHERM

- Isolant thermique et acoustique de cellulose
- Résistance thermique à R 3,7/po
- Résistance supérieure aux flammes
- Propriétés insonorisantes d'une efficacité supérieure démontrée



CCMC-09232-L
TOITURE VENTILÉE

CCMC-12307-R
MUR EXTERIEUR

BENO-THERM

ne contient

NI AMIANTE
FIBRE DE VERRE
FORMALDÉHYDE

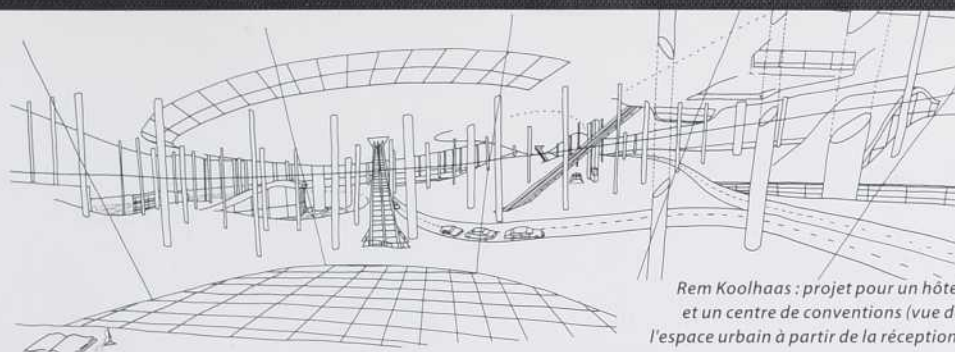
Un isolant naturel pour une meilleure qualité de vie

BENOLEC

1451, Nobel, Ste-Julie (Québec) Canada J3E 1Z4
Tél.: (450) 922-2000 / Fax: (450) 922-4333
www.benolec.com / info@benolec.com



100% FIBRES RECYCLÉES



Rem Koolhaas : projet pour un hôtel et un centre de conventions (vue de l'espace urbain à partir de la réception)

Tendances au naturel

PIERRE BOYER-MERCIER

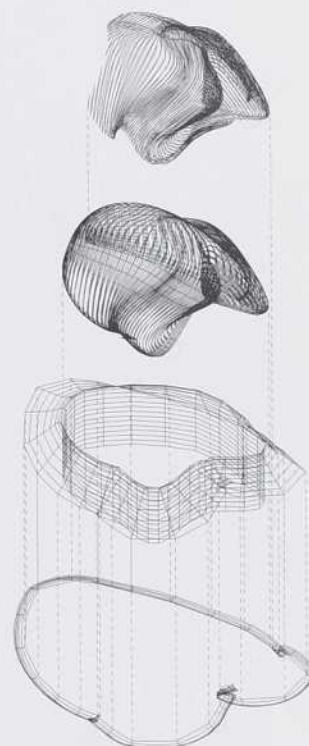
« Prolifération », « mutation », « évolution », « génération », entre autres vocables, font aujourd'hui partie de la rhétorique architecturale. Entraînés par le rapide développement des ordinateurs et des logiciels, ils sont issus des nouveaux modèles biomorphiques si distincts des paradigmes architecturaux actuels. « L'enjeu », pour citer Mark C. Taylor¹ « est celui d'un changement fondamental dans notre compréhension des infrastructures à la fois du monde naturel et du monde artificiel. Par exemple, nous avons compris que les systèmes biologiques et informatiques partagent une structure et une logique opérationnelle communes. C'est qu'au delà de l'architecture « verte », une nouvelle génération d'architectes s'intéresse aux rapports entre les structures du naturel et de l'artificiel. »

Comme à l'arrivée de tout nouveau champ d'exploration, les idées abondent et les essayistes en architecture ne font pas exception à cette règle. Les plus radicaux tels que Karl Chu, un professeur à l'université Columbia ou Greg Lynn, associé principal de l'agence FORM à Los Angeles, proposent des transformations radicales à nos prémisses architecturales courantes. Prétextant l'incapacité de la typologie à prendre en compte « les rythmes accélérés des changements sociaux, culturels et politiques que nous apporte en partie la globalisation », ils proposent « une architecture qui explore ses propres capacités génératives plutôt que celle qui se fonde sur des narratifs extérieurs ou encore sur des appropriations symboliques pour se légitimer »². Une formule morphogénétique qui exclut d'emblée tout le contexte de forces et d'interactions avec lesquelles nous concevons nos projets à la faveur d'une recherche formelle pure « vers l'édification de mondes possibles »³.

À coup sûr, l'apparition de formes biomorphiques, bien distinctes de la simplicité et de la linéarité du modernisme et de l'angularité du déconstructivisme, avive les esprits. Les positions radicales et désincarnées de Chu et de Lynn ne font cependant pas l'unanimité. Les nouvelles formes, évoquant mouvement et fluidité à des architectes tels que Koolhaas, Hadid et Morphosis entre autres, leur ont plutôt insufflé une vision nouvelle de la fusion de l'architecture et de l'urbanisme en harmonie avec nos préoccupations actuelles sur la contextualité. Le Centre des Sciences de Wolfsburg, en Allemagne, de Zaha Hadid, et le Centre Hypo Alpe-Adria de Morphosis en Autriche en sont des exemples probants. La question pour eux, quelque soit leur discours formel, se pose à priori sur le rôle de l'enveloppe dans les rapports extérieurs-intérieurs, sur la dualité architecture-urbanisme du bâtiment dans la cité; sur la question du privé-public et sur le rôle dynamique que nous, architectes, pouvons y jouer en créant de nouveaux rapports de forces et de mouvements dans les villes. Dans les projets de Hadid et de Morphosis comme dans celui de Koolhaas que nous illustrons ci-haut, les pièces fonctionnelles sont remontées à l'étage afin de libérer le sol des espaces fermés du bâtiment à la faveur d'un paysage artificiel perméable au contexte : la transparence des murs du rez-de-chaussée se transformant en espaces poreux où l'urbain traverse le bâtiment. Le concept de porosité de Zaha Hadid suggère un urbanisme « composé de courants et de flux de mouvements qui se frayent un chemin à travers le tissu de la ville ».⁴

Si le discours formel de Morphosis pour le Centre Hypo Alpe-Adria possède plutôt le caractère redondant du déconstructivisme, ils y affirment leur volonté de « fusionner la typologie de la ville d'un côté et celle de la campagne et du paysage de l'autre »⁵. Une perméabilité « horizontale » qui n'est pas sans nous rappeler le Carpenter Center de Le Corbusier à Boston qui date du début des années 1960. Un bâtiment précurseur qui s'inscrit dans la même dynamique.

Depuis le concept pré-moderniste de la beauté associé au style et à la décoration, de la composition des pleins et de vides, du rythme, de la proportion et de l'équilibre du modernisme, du pluralisme, de la contamination et de l'historicisme du post-modernisme qui ont enrichi nos pratiques et nos enseignements, nous redéfinissons une fois de plus nos standards. Souhaitons que ce nouveau signe de vitalité qui veut rapprocher l'architecture de la nature ne l'éloigne pas de ses préoccupations humaines.



Par son recours à des techniques de fabrication flexible empruntées à la construction d'automobiles, de bateaux et d'avions, chaque maison de l'alignement possède une forme et des dimensions uniques tout en respectant un nombre déterminé de composants et d'opérations de montage. Greg Lynn

NOTES

1. Mark C. Taylor, *Architectural Record* - 12/2004 « Shifting Terrain in an Emergent World »
2. Alexandro Zaera-Polo, « Breeding Architecture », *The State of Architecture at the Beginning of the 21st Century*, The Monacelli Press.
3. Karl Chu « Toward Genetic Architecture », id., p.62
4. Zaha Hadid « Movement and Porosity » id., pp.70-71.
5. *Architecture Now* vol. 2, Philip Jodidio, Taschen pp. 364-365.



LE BÉTON PRÉFABRIQUÉ – UNE ENVELOPPE DE BÂTIMENT DURABLE

www.cpci.ca

Lorsqu'il est question de protéger l'intérieur de votre bâtiment contre l'infiltration de l'eau et de l'air, le béton préfabriqué procure une enveloppe qui résiste aux rigueurs de la nature à travers le temps.

Avantages fonctionnels du béton préfabriqué

- Enveloppe de bâtiment efficace
- Vaste palette de couleurs et de textures
- Propriétés thermiques avantageuses
- Isolation acoustique
- Résistance au feu
- Durabilité – peu ou aucun entretien
- Capacités structurales



Avantages pour le chantier

- Possibilité d'un seul intervenant responsable
- Économie de temps
- Fermeture rapide
- Programmation des corps de métier

Le Béton Préfabriqué... Votre Alternative!

INSTITUT CANADIEN DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ ET PRÉCONTRAIT

Tout le monde se fie à elles



Anne, architecte depuis 11 ans, recommande les fenêtres JELD-WEN Collection Donat Flamand à tous ses clients. Parce qu'elles offrent un choix incomparable de formes et de couleurs. Et parce qu'elles sont fiables. Aujourd'hui, demain et pour toujours.

Marc, entrepreneur depuis 17 ans, recommande les fenêtres JELD-WEN Collection Donat Flamand à tous ses clients. Parce qu'elles sont très efficaces en terme d'étanchéité et d'insonorisation. Parce qu'elles sont faciles à installer. Et qu'elles sont fiables. Aujourd'hui, demain et pour toujours.

Sur la quincaillerie
et le verre scellé
usage résidentiel

**Garantie
à vie**



FIABILITÉ pour la vie^{MD}

Fabriquée avec fierté au Canada

JELD-WENSM
PORTES ET FENÊTRES

Collection Donat Flamand[®]

www.donatflamand.com

www.jeld-wen.ca

1-800-463-1930 sans frais

Le futur Centre des arts Juliette-Lassonde

LE CONOURS DE LA SALLE DE SPECTACLES DE SAINT-HYACINTHE

UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR
Cathy Beauséjour,
(Philippe Drolet architecture)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
VILLE DE SAINT-HYACINTHE

MANDATAIRE
Michel Robidoux
Coordonnateur au
développement des arts et de la
culture
Service des Loisirs
Ville de Saint-Hyacinthe

LANCEMENT DU CONOURS
Août 2002

DÉVOILEMENT DU LAURÉAT
DÉCEMBRE 2002

BUDGET DE CONSTRUCTION
PROJETÉ AU CONOURS
9 100 000 \$

SUPERFICIE PRÉVUE
2500 m²

CONSEILLER PROFESSIONNEL
Philippe Drolet architecte

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET
En chantier depuis juin 2004,
livraison prévue en juin 2005.

L'objet du concours d'architecture de la salle de spectacle de Saint-Hyacinthe, lancé en septembre 2002, était de doter la Ville de Saint-Hyacinthe d'un lieu de diffusion multidisciplinaire et multica-pacitaire de 674 places. La construction de cette salle de spectacle répondait aux objectifs de la Politique culturelle de Saint-Hyacinthe en permettant à la Ville de jouer pleinement son rôle de capitale culturelle régionale. Le projet visait non seulement à doter Saint-Hyacinthe d'un équipement culturel de calibre professionnel mais également à offrir à la population maskoutaine un nouvel espace urbain en plein cœur de la ville.

Des études préparatoires avaient permis de retenir le site de construction. Ce dernier, limitrophe au centre-ville et longeant la rivière Yamaska se situe au carrefour des rues Saint-Antoine, Sainte-Anne, de l'Hôtel-Dieu et Marguerite-Bourgeoys. Ce site était alors utilisé comme espace de stationnements et occasionnellement, comme lieu de rassemblement pour de grands spectacles estivaux. Le maître de l'ouvrage souhaitait poursuivre en partie ces fonctions.

Les concepteurs étaient invités à produire une pré-esquisse à partir des paramètres suivants :

- l'aménagement doit combler les besoins de la programmation multidisciplinaire établie par le maître d'ouvrage, c'est-à-dire un éventail de spectacles professionnels et amateurs pour la clientèle « grand public » et « jeunesse » et ce, dans tous les domaines des arts de la scène, soit le théâtre, la musique, la chanson, la danse et les variétés;
- l'aménagement doit tenir compte des besoins de tous les utilisateurs de la salle et de la scène – artistes, techniciens, public et gestionnaires – à la lumière des normes scénographiques associées à des conditions professionnelles de diffusion;
- l'aménagement doit rencontrer les objectifs d'efficacité et de rentabilité établis par le maître d'ouvrage, et permettre de maintenir les coûts d'opération au plus bas niveau possible;
- offrir à la population de Saint-Hyacinthe et de la région un endroit où le citoyen, l'amateur et le professionnel peuvent se côtoyer, participer et s'approprier un lieu d'une très grande polyvalence.

L'IMPACT DE LA SALLE DE SPECTACLE SUR LE MARCHÉ LOCAL

La nouvelle construction devait permettre à Saint-Hyacinthe de s'insérer de façon encore plus évidente dans le panorama de la diffusion au Québec. Mieux, la proximité de Montréal et le gabarit retenu permettront de donner à ce nouvel équipement une mission que peu de salles peuvent se vanter de posséder au Québec; celle d'offrir un lieu idéal aux artistes qui souhaitent roder leur spectacle avant de le présenter à Montréal – atout grâce auquel Saint-Hyacinthe sera en mesure d'offrir à sa clientèle, des artistes de renom à des coûts relativement accessibles.

L'implantation et la polyvalence de la salle de spectacle devraient avoir un impact économique important pour la communauté maskoutaine et accélérer le développement du centre-ville.

La présence de la salle de spectacle est considérée comme une opportunité de requalification et de consolidation des infrastructures existantes dans la Ville. Elle offre également la possibilité de faire de ce lieu un pôle de transition entre le centre-ville, à vocation commerciale et résidentielle, puis les parcs et les espaces publics bordant la rivière Yamaska.

LE CONOURS D'ARCHITECTURE

La Ville de Saint Hyacinthe a choisi de recourir à un concours d'architecture sur invitation en deux étapes pour sélectionner le projet à construire.

LA PREMIÈRE PHASE

Ainsi, en août 2002, tous les architectes du Québec ont d'abord été invités à soumettre un dossier de candidature. 29 d'entre eux ont répondu à cette invitation. Parmi ceux-ci, 7 furent retenus à titre de concurrents en septembre 2002 et invités à soumettre un texte de présentation du concept proposé ainsi qu'une pré-esquisse sur une planche de format A-1 exprimant les grandes lignes du parti architectural. En première phase, les concurrents devaient explorer des solutions aux questions suivantes :

- comment l'implantation de la salle de spectacle permet de maximiser le potentiel du site et de ses aménagements ?
- comment, les principales activités internes au projet, par leurs relations avec le site, génèrent une salle de spectacle digne de notre époque ?
- comment le projet dépasse la simple construction et génère un projet intégré sur l'ensemble du site ?

Les concepteurs étaient appelés à se situer face à la dualité de deux hypothèses d'implantation et d'intégration architecturale :

- implantation de type « monumental » selon le mode pavillonnaire en relation avec la rivière;
- implantation urbaine consolidant l'activité du centre-ville.

LA DEUXIÈME PHASE

En novembre 2002, trois finalistes ont été appelés à participer à la deuxième phase du concours consistant en la mise en forme plus détaillée du projet d'architecture, de ses réponses précises au programme et de sa faisabilité. Pour illustrer le concept, les finalistes étaient invités à produire un texte de présentation de concept, deux planches de format A-0 ainsi qu'une maquette.

Les critères qui guidèrent l'analyse des prestations soumises en deuxième phase sont :

- l'intégration et l'impact du projet dans le milieu où il s'insère, en fonction des distances réelles de perception visuelle et de son caractère monumental et symbolique;
- la matérialisation et le traitement des façades en regard du contexte et des bâtiments avoisinants;
- la matérialisation et le traitement des espaces publics intérieurs et extérieurs ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux et avec le contexte;
- l'organisation et les systèmes de fonctionnement de la salle en réponse aux exigences du programme;
- le développement d'une approche concertée en matière de patrimoine, d'écologie et de respect d'économie d'énergie;
- l'évaluation budgétaire de la solution proposée en regard des coûts objectifs du projet.

LE JURY

- Claude Bernier, *président du jury, maire Ville de Saint-Hyacinthe*
- Alain Rivard, *directeur général Ville de Saint-Hyacinthe*
- Michel Robidoux, *coordonnateur au développement des arts et de la culture, Ville de Saint-Hyacinthe*
- Régent Bourque, *Conseil de la culture*
- France Guilmain, *Société de diffusion de spectacles*
- Marc Beausoleil, *b.arch Centre local de développement*
- Manon Asselin, *architecte Atelier T.A.G.*
- Benoît Dupuis, *architecte Dupuis Letourneux architectes*
- Pierre Larochelle, *b.arch. Professeur associé, École d'architecture de l'Université Laval*

UN OBSERVATEUR

- Diane Dupré, *Coordonnatrice des équipements culturels Direction régionale de la Montérégie Ministère de la Culture et des Communications du Québec*

LE CONSEILLER PROFESSIONNEL

- Philippe Drolet, *architecte Conseiller professionnel et secrétaire du jury*
- David L. Boucher, *architecte*

LA COMMISSION TECHNIQUE

- Claude Chrétien, *ing., Chrétien et Associés Évaluation des coûts*
- Patrice Furlan, *urb., Ville de Saint-Hyacinthe Conformité et réglementation*
- Lynda Cadorette, *Ville de Saint-Hyacinthe Conformité et réglementation*
- Claude Lapointe, *Trizart-Alliance Scénographie*
- Benjamin Martin, *directeur technique Scénographie*
- Philippe Drolet, *arch., conseiller professionnel Règlement et programmation*
- David L. Boucher, *arch.*

Dan S. Hanganu architectes

PHASE 1

Dan Hanganu
Thomas Schweitzer
Sébastien Laberge
Sébastien Saint-Laurent
Geoff Crosby

PHASE 2

Dan Hanganu
Thomas Schweitzer
Anne-Marie Petter
Sébastien Saint-Laurent

IMAGES 3D

AXYZ

MAQUETTE

Charles Thivierge
Martin Lacroix

COMMENTAIRES DU JURY

Le jury a apprécié et souligné les éléments suivants : la justesse du parti architectural et la qualité de l'implantation; la simplicité de la réponse volumétrique de l'ensemble du projet; l'économie de moyen en regard des objectifs de la programmation; la générosité de la planification urbaine du projet et le potentiel de bonification du projet dans le futur; la justesse de l'intégration du projet dans le tissu urbain; l'ouverture du projet sur le centre-ville et sa participation à la vie urbaine; la bonification du projet avec l'aménagement du jardin de sculptures; la richesse, la polyvalence et la qualité des différents espaces intérieurs et extérieurs qui renforcent l'idée d'un équipement public, outil de développement culture; l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, la limpidité de la distribution spatiale et la flexibilité des différentes utilisations possibles, autonomes et complémentaires; la justesse du projet par rapport au programme et aux besoins; la pertinence du parti constructif et le réalisme du projet quant à sa mise en œuvre; la grande clarté, l'intelligibilité de l'organisation spatiale et la rigueur de la planification; la pertinence de la flexibilité et de la souplesse fonctionnelle qu'offrent ses aménagements.



Coupe longitudinale

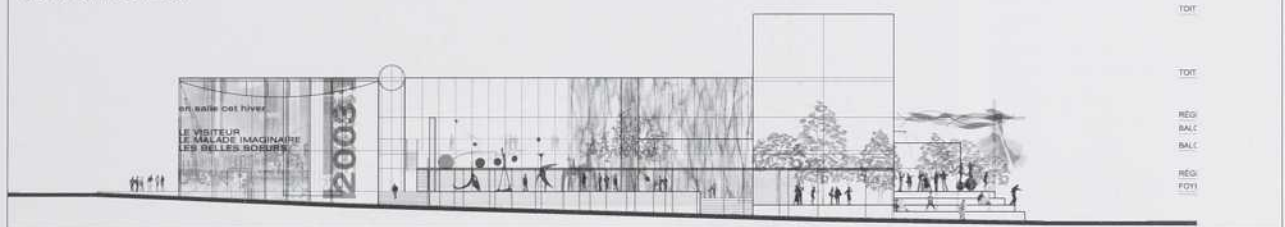


Le jardin de sculptures

Implantation



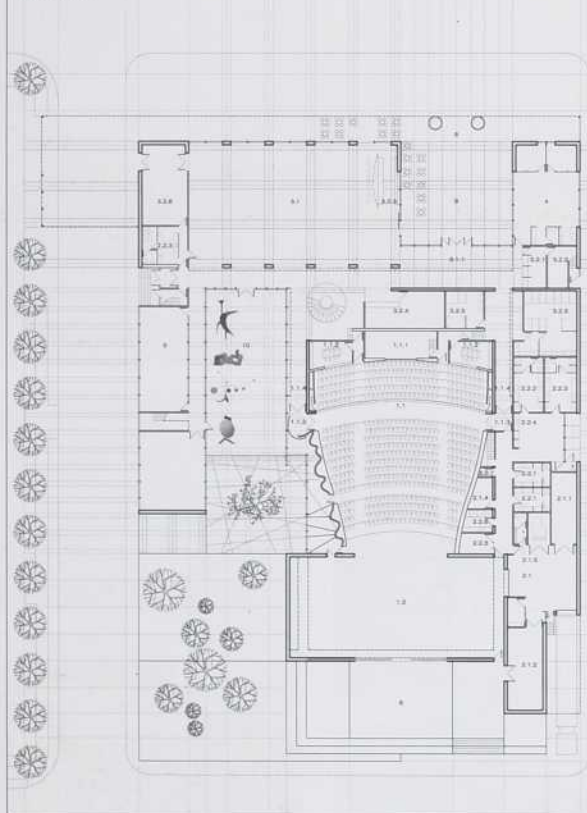
Élévation Hôtel-Dieu



Élévation Place-du-théâtre



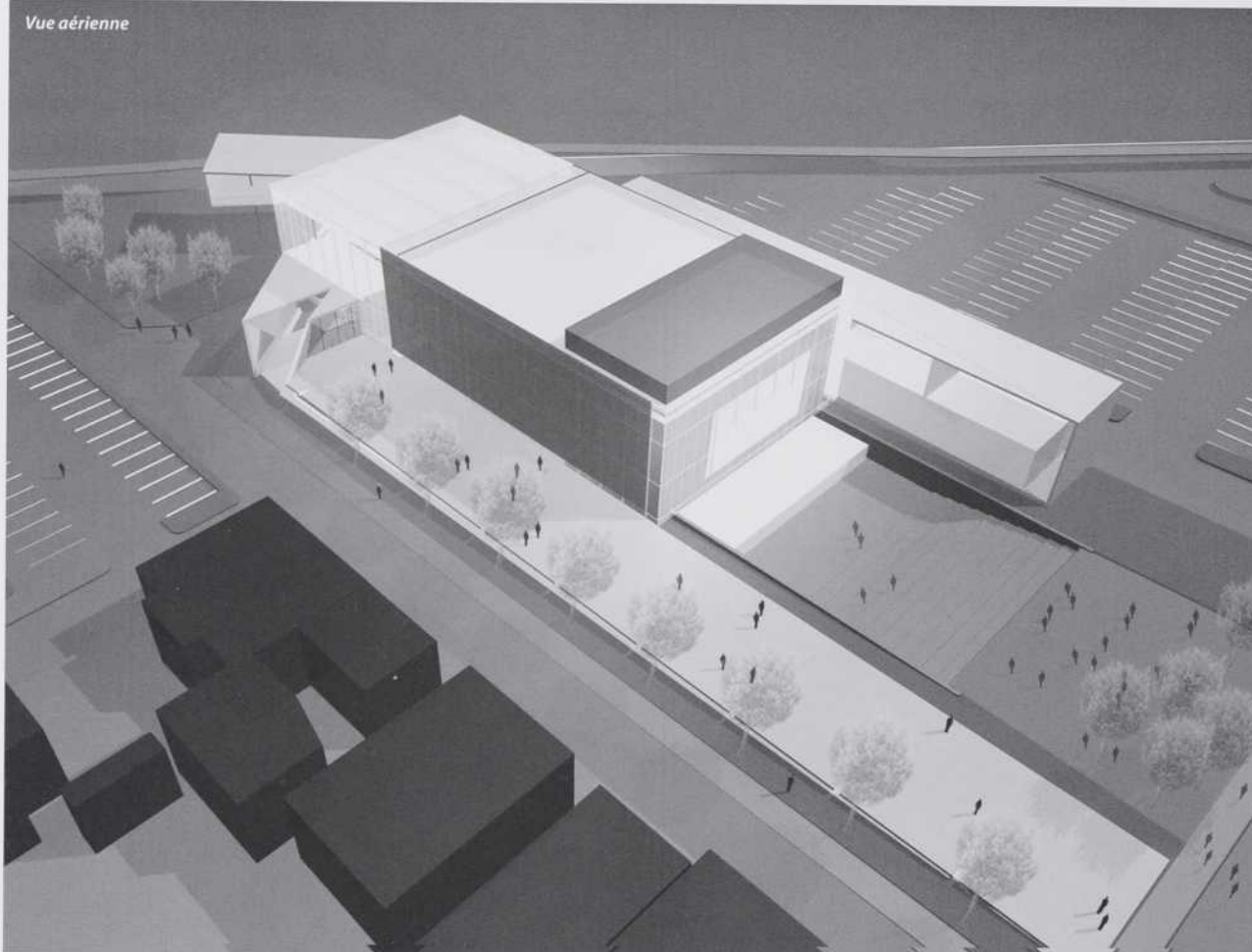
Plan RDC



Saint-Hyacinthe, une ville où l'urbain s'enrichit de la présence d'un cours d'eau et de tout l'aspect ludique qu'il engendre. Occupant tout l'îlot bordé par les rues Saint-Antoine, Sainte-Anne, Marguerite-Bourgeoys et de l'Hôtel-Dieu, le projet se veut générateur de parcours publics de lieux significatifs et évocateurs tant à l'échelle urbaine qu'à celle du bâtiment. Par sa générosité spatiale, le parvis du théâtre, tourné vers la ville et s'adressant à ses institutions, crée une nouvelle place urbaine renforçant son réseau d'espaces publics. Cette approche au bâtiment, cérémonielle et en accord avec le centre civique, le marché et les rues commerciales, reflète le statut de l'institution dans la ville. Côté rivière, un second pôle d'activité informelle s'adresse à la présence de la nature par l'aménagement d'une scène extérieure débordant vers une esplanade inclinée paysagée qui se greffe au parc linéaire longeant la Yamaska. Ces réaménagement et mise en valeur de la berge de la rivière par la création d'un vrai parc urbain donnent un statut à la rencontre de la nature et de la ville. Aboutissement de l'avenue de l'Hôtel-Dieu et de l'avenue Sainte-Anne, l'esplanade crée un lien naturel avec la rivière et la promenade qui la longe. Au sommet, cinq colonnes monumentales, construites en treillis métallique et recouvertes de lierre, cernent un belvédère qui révèle la rivière. Transparentes le jour et lumineuses la nuit, elles célèbrent la rencontre de la Yamaska et du plan incliné végétal, site de rendez-vous culturels au cœur de la ville. Le toit du théâtre se rabat pour former une arche élancée encadrant la vue depuis le centre-ville de la promenade de l'Hôtel-Dieu vers l'esplanade inclinée et la rivière Yamaska. Circonscrit par les volumes du foyer et du hall d'entrée, protégé par un toit à ossature légère et transparent, le parvis, seuil du théâtre, se veut une véritable pièce urbaine. Le foyer appartient à la fois à la ville et au théâtre. Du côté est, une aile administrative et de services sur un seul niveau et de plain-pied, couronnée d'un toit-terrasse visible depuis le parvis, jouxte la salle tandis que le côté ouest s'ouvre sur un jardin de sculptures minéral. Un stationnement en surface de 204 places faisant face à la scène extérieure constitue un plateau pouvant accueillir de grands événements estivaux. Les volumes principaux (théâtre, foyer et aile des services), ponctués de vides, d'opacités, de plans verticaux et horizontaux, sont enveloppés de métal blanc et greffés à un réseau de circulations publiques tracé par une lumière zénithale.



Le foyer

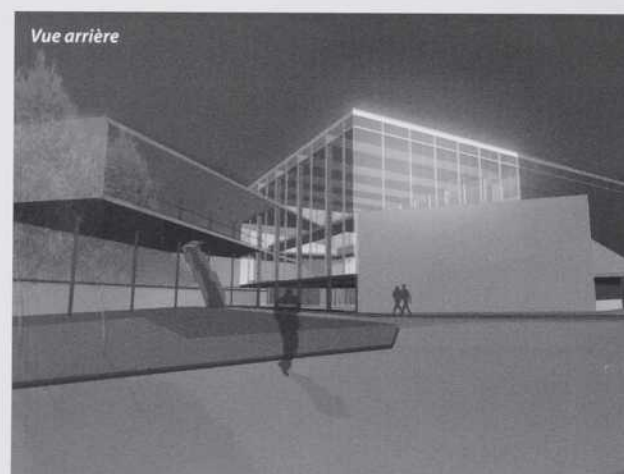
Saucier Perrotte

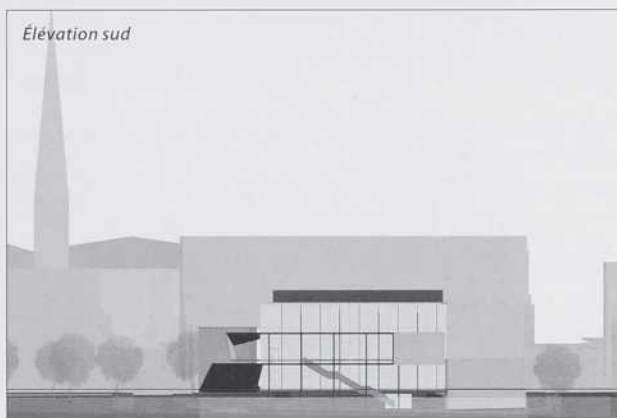
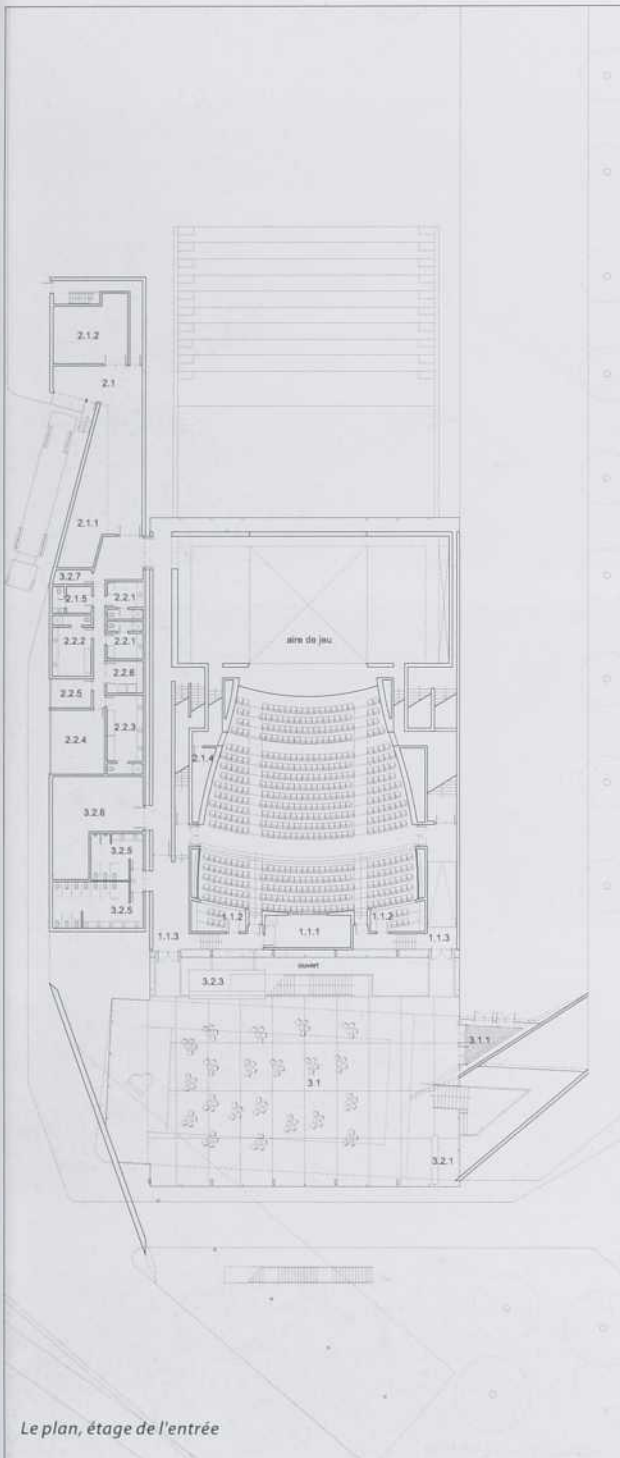
L'ÉQUIPE

*Gilles Saucier
André Perrotte
Anna Bendix
Joan Renaud
Bechara Helal
Guillaume Sasseville*

COMMENTAIRES DU JURY

Le jury a souligné l'élégance et l'esthétisme du projet proposé. Ce projet s'est démarqué par son approche conceptuelle, le ruban, qui contribue à la qualité plastique de l'objet et par la générosité des espaces publics extérieurs dont le point fort est l'impressionnante terrasse qui ouvre la vue sur la rivière Yamaska. Le jury tient également à souligner la beauté de la façade sud et la luminosité du foyer. Toutefois, la générosité des espaces intérieurs occasionne un important dépassement des superficies qui peut se traduire par une hausse des coûts de construction. La complexité de la distribution des services sur plusieurs étages a soulevé beaucoup d'interrogations. La générosité de la fenestration du foyer en fonction de son utilisation comme cabaret n'a pas convaincu le jury.



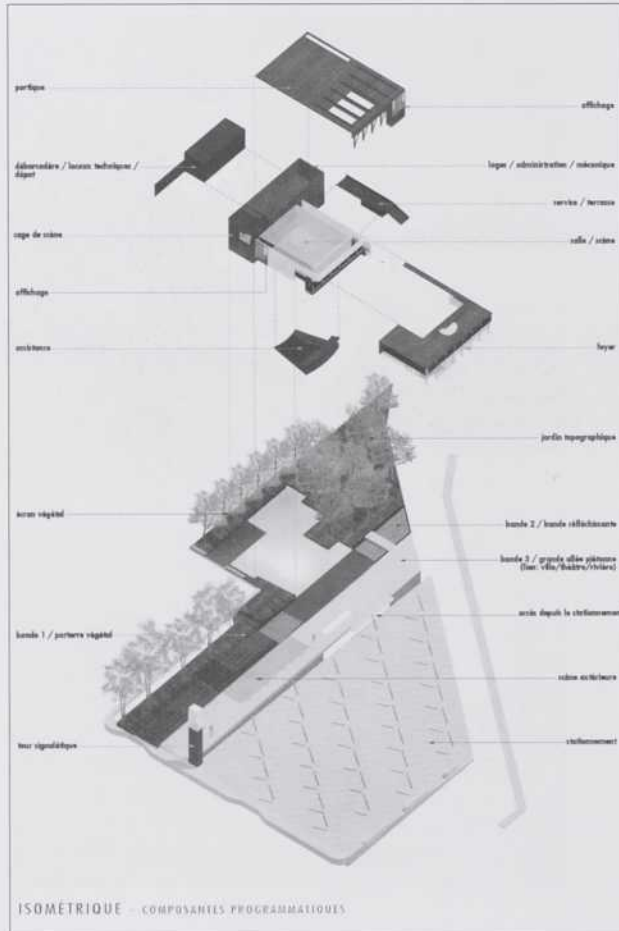
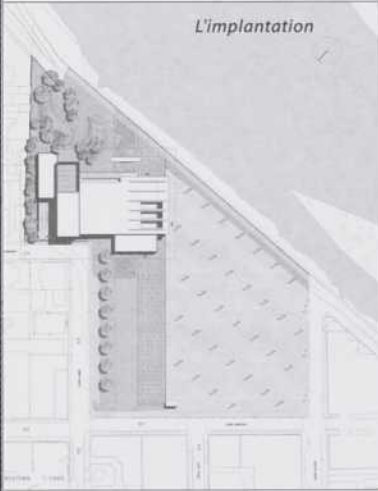


La nouvelle salle de spectacle de Saint-Hyacinthe s'ancre sur un site à la frontière de la ville et de la rivière. À la limite ouest du site, au coin des rues Saint-Antoine et Sainte-Anne, un ruban d'une horizontalité absolue (par comparaison avec l'horizontalité relative du sol naturel) se pose. Cette référence topographique propose un voyage entre l'univers urbain et le monde onirique de la rivière. Réagissant à la pente du sol, le ruban va se délayer, l'une de ses branches conservant son horizontalité, l'autre suivant le niveau du sol. Mais alors que ce dernier continue à descendre et que le niveau du plan horizontal semble s'élever vers la rivière, le ruban supérieur plie une première fois. Telle une onde, l'angularité du mur va engendrer dans le ruban horizontal une série de pliages successifs qui vont transformer le plan original en surfaces verticales et en plans inclinés puis à nouveau en plans horizontaux. L'apogée de ces transformations sera cette plate-forme, complètement parallèle à la rivière. Les espaces programmatiques (vestibule, foyers et services) vont venir s'ancre sur les pliages et dépliages du ruban qui devient le vecteur des déplacements à travers l'espace. Cet espace public à l'ouest permet d'accueillir des rassemblements avec une scène extérieure en relation avec la scène de la salle de spectacle. L'allée se prolonge le long de la façade est de la salle de spectacle, dirigeant l'utilisateur vers les portes de l'entrée, situées au niveau du premier pliage. Celui-ci, en transformant le plancher de l'allée en plafond, fait passer les spectateurs de l'espace extérieur, « foyer » de l'espace public, à l'espace intérieur, foyer de la salle de spectacle. La rivière s'offre de façon grandiose à travers une large surface vitrée. C'est au niveau du sol que se trouvent les bureaux de l'administration. La différence entre les dynamiques des espaces publics enrichit d'autant la qualité de l'ensemble. Ainsi l'espace public à l'est, protégé de l'agitation du centre-ville par le bâtiment même et par les pliages du ruban, se prête plus à la contemplation de la rivière et à des activités plus intimes.

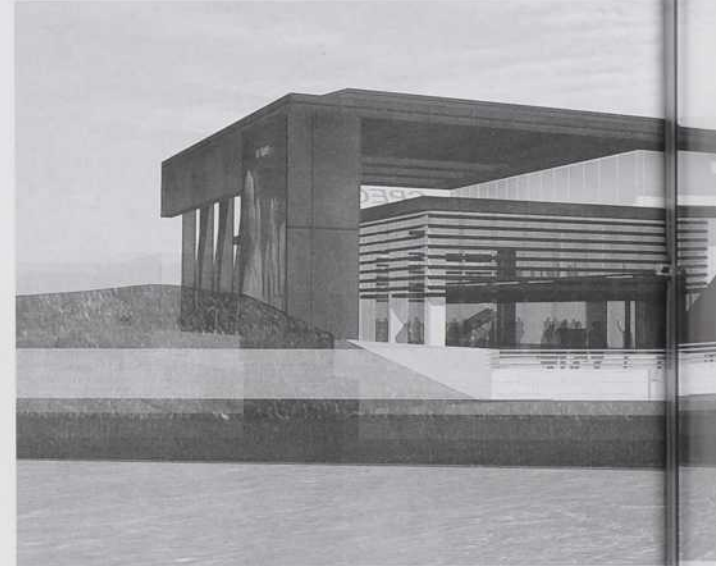
Le plan, étage de l'entrée

Marosi + Troy architectes et Claude Sauvageau Architecte en consortium

L'implantation



L'ÉQUIPE
Erik Marosi
Martin Troy
Claude Sauvageau
Dominic Laroche
Carlo Rondina
Michelle Chan
Hélène Sauvageau

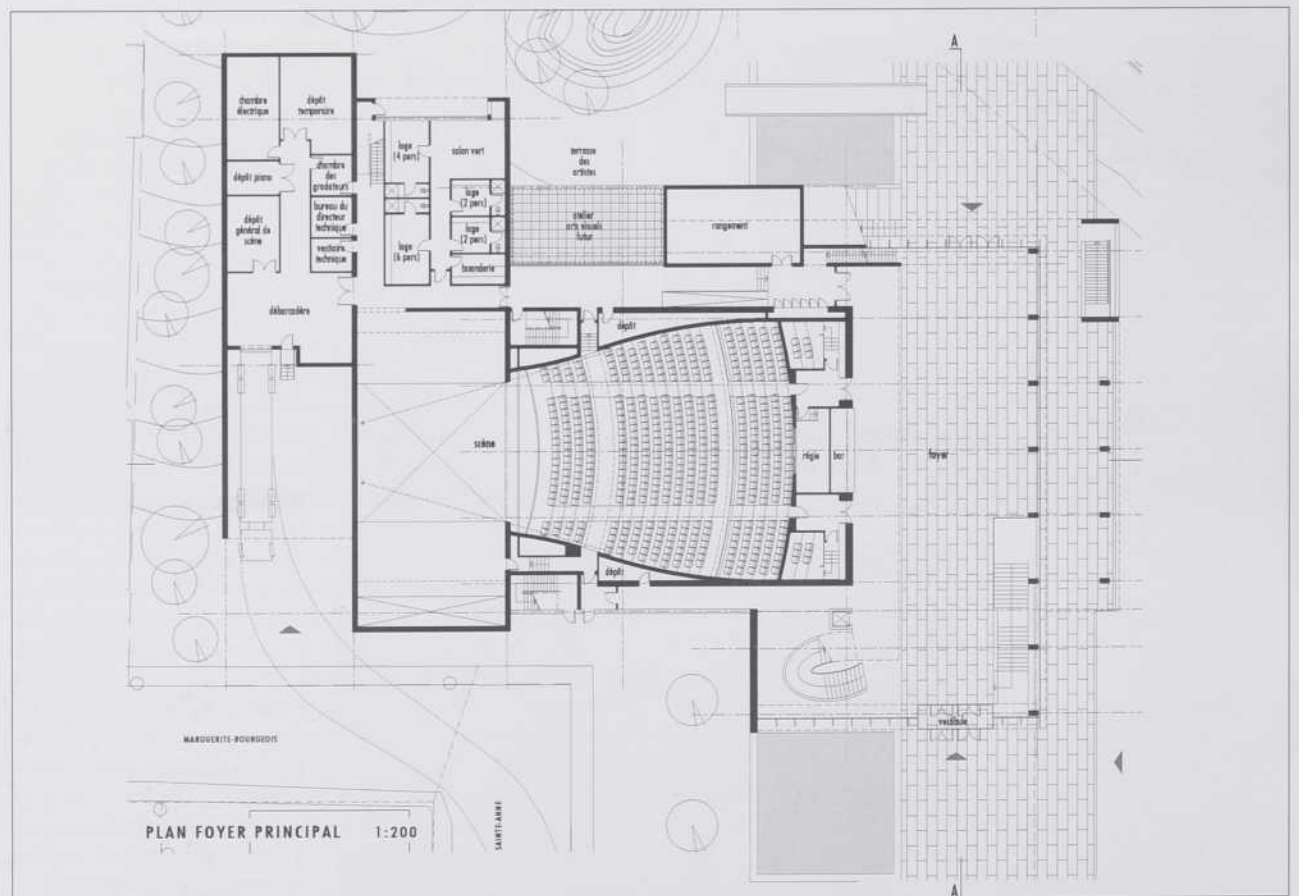


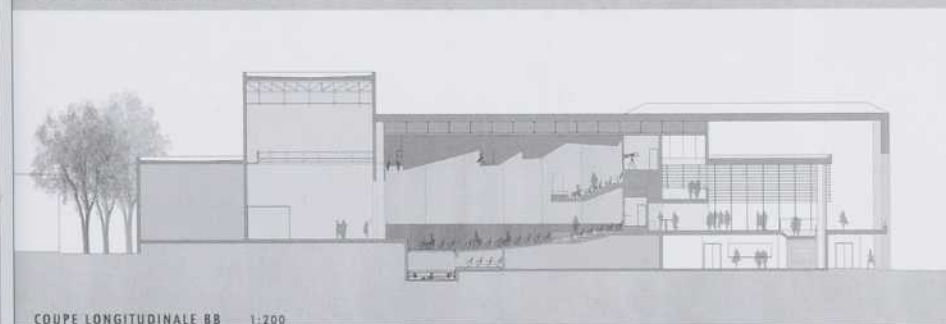
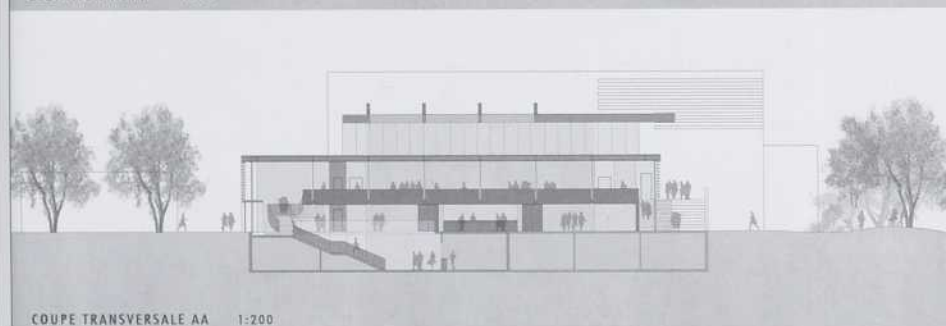
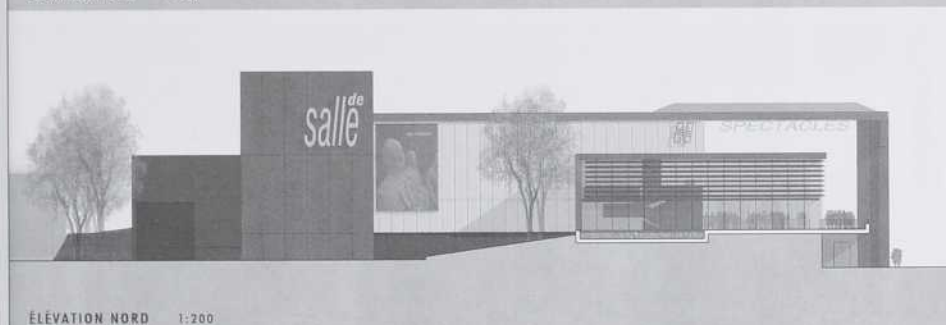
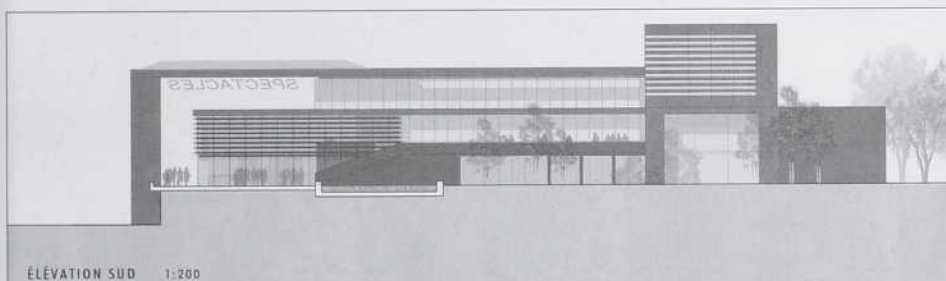
Vue de la ville



COMMENTAIRES DU JURY

Au-delà de la forme architecturale, le jury a été surpris par la créativité et l'inventivité du concept proposé. Le jury a apprécié le choix de l'implantation urbaine qui permet l'aménagement d'un parc riverain doté de vues panoramiques sur la rivière tout en contribuant à l'élimination de l'effet barrière du mur de retenu. L'aménagement du foyer comme espace de transition entre la ville et la rivière a été apprécié. Le choix de l'implantation urbaine du bâtiment ne permet toutefois pas une fluidité de circulation automobile et la livraison des équipements scéniques de tournée, tout en obstruant les perspectives visuelles vers la rivière. La complexité et le dépassement des superficies intérieures se traduisent par un important dépassement des coûts de construction. Le jury a également questionné la rigueur et la plasticité de l'architecture en relation avec le quartier environnant.





Saint-Hyacinthe, riche de ses 250 ans d'histoire, revêt le caractère d'une agglomération urbaine en vertu de son organisation riveraine, de sa densité, de ses nombreuses constructions en briques, de ses toitures métalliques et de ses édifices civiques en pierre. Ville agricole, Saint-Hyacinthe s'est développée autour de son marché central qui demeure un endroit d'échanges où les citoyens entretiennent l'esprit du lieu. Saint-Hyacinthe se dote d'un équipement où la population pourra se retrouver. La stratégie d'implantation s'articule à l'aide de 4 bandes programmatiques. Le projet occupe la fin de l'axe visuel de l'avenue Sainte-Anne et retient sa visibilité depuis différentes perspectives du centre-ville tout en maintenant les vues depuis le haut de l'avenue Sainte-Anne au-dessus de l'édifice et de l'autre côté de la rivière. Une bande végétale, espace vert linéaire devenant parterre glacé lors de la saison froide. Mariant l'approche formelle du côté de la ville, cette première bande se transforme en jardin topographique du côté de la rivière. Une bande réfléchissante, prolongement symbolique de la Yamaska jusqu'au cœur du projet. Cette bande traverse le bâtiment et termine sa course dans le bassin d'eau du côté nord. À l'intérieur du bâtiment, elle se traduit en une surface dure réfléchissante et se positionne à la limite de la salle et du foyer, directement sous la mezzanine. Une bande minérale, lien ville/théâtre/riverière. Cette promenade sert à la fois d'approche formelle vers le foyer principal et d'accès au belvédère sur la Yamaska. Une bande véhiculaire, stationnement et accès au foyer inférieur. À long terme, cette zone est configurée de manière à accommoder le développement potentiel futur. À court ou moyen terme, elle permet l'utilisation presque intégrale des infrastructures de stationnements existantes.



ABCP ARCHITECTURE + URBANISME

Le projet de la salle de spectacle de Saint-Hyacinthe prend en charge un secteur de la ville situé entre la rue commerciale principale et la rivière Yamaska. L'aménagement du territoire vient renouer des liens entre ville et rivière, liens parfois amoindris par la présence du mur qui borde la berge. Un large parvis, s'étendant jusqu'à la chaussée, met en valeur la façade de la salle tandis que des massifs de végétaux lui servent de fond de scène. Un bassin réfléchissant forme une équerre au coin nord-est du bâtiment, accueillant le visiteur, marquant l'entrée au site et rappelant la rivière qui se trouve plus loin. Par ses proportions, le stationnement est idéal pour la tenue de festivals en plein-air. L'expression paysagère trouve sa matérialité dans un langage évoquant les formes naturelles du milieu aquatique (alluvions, courants, sinuosités) mais aussi dans un vocabulaire de forme s'inspirant des ouvrages de génie qui modulent les cours d'eau (ponts, quais, bornes, berges artificielles). Le mur qui longe la rivière induit une ligne de force dans le paysage et donne lieu à l'aménagement d'un jardin linéaire comprenant la circulation piétonne, une piste cyclable et la circulation véhiculaire. L'organisation volumétrique fragmente les fonctions leur conférant une symbolique et une ouverture sur la ville et le paysage. L'organisation spatiale est simple et fonctionnelle animant l'avenue Saint-Joseph par l'activité humaine des espaces desservant la cage de scène et par les bureaux en deuxième niveau et profitant ainsi d'un contact avec la rivière et d'un maximum d'ensoleillement naturel.



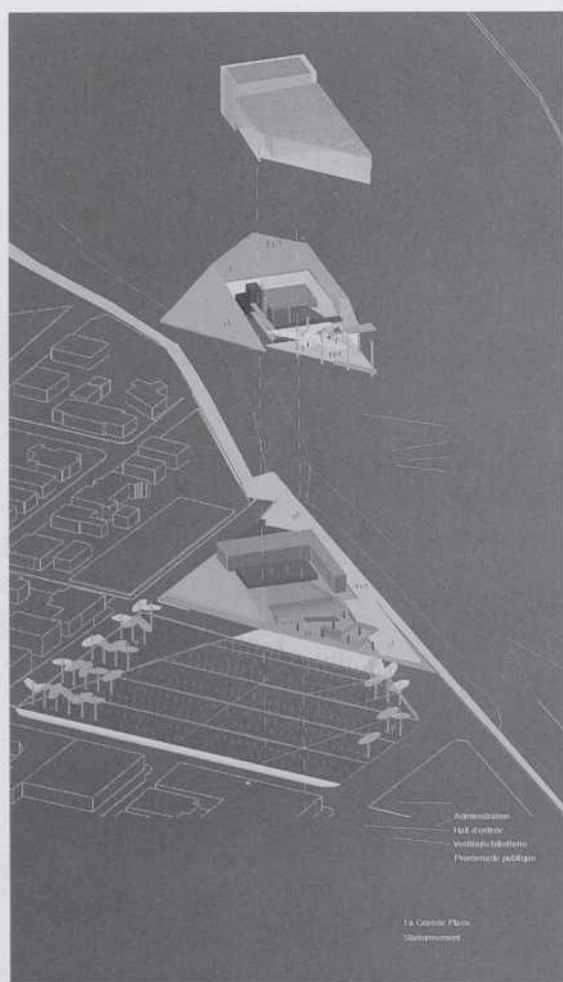
AFFLECK + DE LA RIVA ARCHITECTES + LE GROUPE ARCOP

En partant de la haute-ville, la promenade vers la salle de spectacle descend la côte et traverse le parvis, lieu d'improvisation et de rencontre. Les rampes piétonnes et cyclistes cernant le parvis nous engagent au mouvement dans l'axe sud de l'avenue de l'Hôtel-Dieu. Une terrasse est construite au-dessus des espaces de support à la scène. Le foyer de la salle se déploie sur deux niveaux d'où, on peut attendre l'arrivée des retardataires en profitant de l'animation offerte par le cabaret. On peut aussi voir le paysage se déployer vers le sud-ouest ou au-dessus de la Place des festivités – cette aire de stationnement ayant le loisir de se convertir espace civique. À l'étage, la promenade se poursuit de l'intérieur vers une terrasse extérieure, semi-protégée, qui peut recevoir des activités variées. De ce lieu, la passerelle nous mène vers la rivière et à la promenade riveraine existante. À la jonction du mur des hautes eaux : des escaliers en gradin et une plate-forme scénique intermédiaire desservent la Place. Derrière la salle de spectacle se déploie le jardin surélevé. La croissance de vignes sur cette structure métallique transforme la ligne de l'horizon et masque la présence de la deuxième aire de stationnement. De cet endroit tamisé, la marquise linéaire de l'avenue Sainte-Anne nous ramène vers le foyer, ou vers la ville, tout en longeant un jardin de sculptures à caractère intimiste. Derrière le volume de la scène, sous la passerelle, la rue Marguerite-Bourgeoys se poursuit jusqu'à la Place des festivités. En parallèle : la voie d'accès au débarcadère et une entrée de services sur rue.



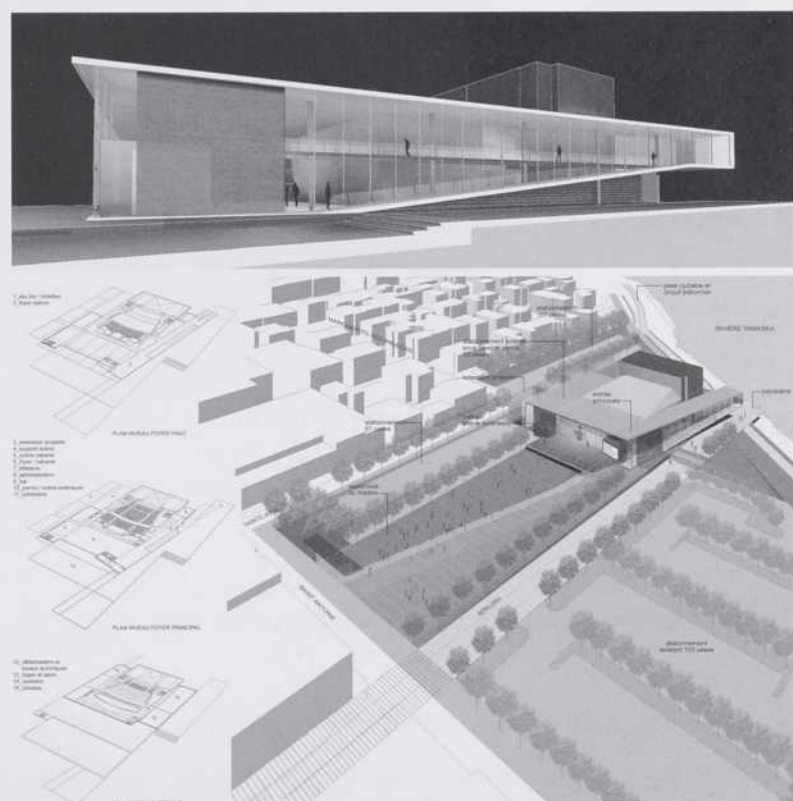
ATELIER BIG CITY / NIP PAYSAGE / L'OEUF

La salle de spectacle se love dans un nid végétal et minéral au bord de la rivière Yamaska. Le stationnement est une place urbaine, c'est aussi le parterre extérieur de la salle de spectacle. En fond de scène, une promenade mène au niveau haut du mur de retenue des crues qui lui-même disparaît, effacé par la surélévation du sol; une rive artificielle est créée du côté de la ville. La présence du mur de retenue des crues, la volonté d'intégrer l'ensemble du site, de dévoiler la présence de la rivière et de renforcer sa valeur paysagère sont à l'origine de la définition du projet. La ligne des hautes eaux devient un niveau de référence sur l'ensemble du site. La salle de spectacle et le jardin qui l'enveloppe forment un dispositif scénique qui se déploie dans l'espace. De la ville au foyer, le spectateur est amené à opérer une transition dans sa perception du paysage : pénétrant dans le bâtiment sous le foyer, le spectateur y monte et découvre le spectacle de la rivière et de la ville. L'implantation de la salle de spectacle permet d'établir et de calibrer la présence de la salle de spectacle dans la ville. Les masses du volume de la salle et de la cage de scène sont atténuées par la manipulation du niveau du sol autour du bâtiment – ce sol artificiel préfigure le volume du centre civique adjacent au hall d'entrée, au foyer et aux espaces administratifs. Le bâtiment devient progressivement translucide, les volumes de la cage de scène et de la salle émergeant de la masse du talus, alors que le foyer tourne ses espaces brillamment éclairés vers la ville.



LE COLLECTIF LEMAY + NOMADE

Un projet de salle de spectacle symbolise un investissement dans l'assise culturelle d'une communauté. Elle est aussi un lieu d'échange, de rencontre et d'expression. Nous proposons de renouer avec la rivière Yamaska. Nous avons choisi d'implanter la salle de spectacle en bordure immédiate de la rivière. Ce parti s'inscrit dans une volonté cohérente de réappropriation des espaces riverains. De plus, nous proposons de renforcer l'axe visuel et symbolique de l'avenue de l'Hôtel-Dieu entre la « haute-ville », ses bâtiments civiques et la rivière. Pour ce faire, le projet se déploie le long de cet axe, avec un déambulateur et un belvédère en diagonale au-dessus de la rivière. Le projet relie le circuit piétonnier existant de la ville avec celui du rivage et renforce les infrastructures, redynamise l'utilisation récréative du site et rétablit le lien avec le parc des Tisserands. La place publique ainsi créée pourra accueillir des événements civiques majeurs et des spectacles : la façade principale monumentale agira comme cage de scène et l'esplanade pourra servir d'amphithéâtre naturel grâce à son inclinaison naturelle. Le foyer principal est orienté vers la ville alors que le foyer haut et le bar se retournent vers la rivière. Le foyer principal deviendra une destination de choix pour les citoyens, en accueillant le cabaret tout en permettant l'utilisation autonome de la salle. Agissant aussi comme repère urbain, il est situé dans l'axe visuel de la rue Marguerite-Bourgeoys.



Novoclimat

Votre meilleur argument de vente!



novoclimat^{MC}

CONFORT. SANTÉ. ÉCONOMIES!

Construire des immeubles à logements ou des condominiums **Novoclimat** vous assure :

- d'optimiser le confort des occupants;
- de maintenir une bonne qualité de l'air;
- des économies appréciables sur leur facture d'énergie.

Novoclimat, le concept d'habitation à rendement énergétique supérieur, est désormais offert pour les immeubles à logements de sept étages et moins.

Comptez sur nous !

- Formation de pointe s'adressant aux concepteurs ainsi qu'aux entrepreneurs
- Soutien technique pour les plans et devis, ainsi qu'au chantier
- Certification des immeubles par la réalisation, sur place, des vérifications et tests d'infiltrométrie requis
- **AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE*!**

CONTACTEZ-NOUS! Avant de démarrer un nouveau projet, contactez-nous pour connaître tous les bénéfices de **Novoclimat**.

Partenaires :



Canada

Société
d'habitation
Québec

Agence de l'efficacité
énergétique

Québec



*Certaines conditions s'appliquent.

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

(418) 627-6379 ou 1 877 727-6655 • www.aee.gouv.qc.ca

FORMAT

PROTAGONISTE ESSENTIEL



Les Collections
CENTURA

PORCELAINE - CÉRAMIQUE - VINYLE - TAPIS

MONTREAL : 514 . 336 . 4311

QUÉBEC : 418 . 653 . 5267



Le réaménagement du Théâtre des Deux Rives

À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La Société pour la Promotion d'Événements Culturels du Haut-Richelieu (SPEC) a tenu, en 2003, un concours d'architecture sur invitation, en une étape, en vue de la réalisation de son projet de rénovation et d'agrandissement du Théâtre des Deux Rives, l'un des principaux foyers de développement et d'expression culturels dans la MRC du Haut-Richelieu.

Depuis plus de 40 ans, l'auditorium du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, connu sous le nom de Théâtre des Deux Rives, offre à la population locale des spectacles de calibre professionnel et une programmation multidisciplinaire variée. Chaque année, plus de 140 représentations professionnelles sont offertes au public, et ce dans toutes les disciplines artistiques : théâtre, danse, musique, variétés et jeune public.

À l'instar de plusieurs salles construites à la même époque au Québec, l'auditorium du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu fut conçu à des fins essentiellement académiques mais sa qualité d'aménagement est nettement supérieure à la plupart des auditoriums des collèges et des polyvalentes. Le Théâtre dispose notamment d'une bonne volumétrie, d'une pente garantissant des angles adéquats de vision au parterre tout comme au balcon et d'une capacité d'accueil de 800 spectateurs.

Malgré ses atouts, la salle n'a toutefois jamais fait l'objet de rénovations et comporte de multiples contraintes pour ses utilisateurs. Sa disposition à l'américaine présente notamment un inconvénient majeur pour une salle d'une telle capacité. En effet, une fois sur scène, l'artiste a devant lui six « blocs » de spectateurs, non pas un public. Ce défaut est amplifié par la distance considérable qui existe entre les premiers spectateurs et la scène. Aussi, le dénuement des murs et le revêtement de la salle créent une ambiance plutôt froide qui ne correspond pas au caractère intimiste et enveloppant dont un lieu de diffusion professionnel doit être empreint.

UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR CATHY BEAUSÉJOUR (PHILIPPE DROLET ARCHITECTURE)

LE CONCOURS D'ARCHITECTURE

Le concours d'architecture présentait donc le défi de repenser la configuration, l'architecture et la finition de la salle, tout en proposant des améliorations importantes au point de vue du fonctionnement des espaces techniques, des aires d'accueil et des services au public. Par ailleurs, les équipements technologiques devaient être renouvelés ou mis à jour, mais surtout, les concepteurs devaient solutionner la problématique de l'identité, de la visibilité et de l'autonomie du Théâtre des Deux Rives par rapport au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Le concours portait donc sur les problématiques liées à l'agrandissement, à la formalisation et à la planification du Théâtre des Deux Rives.

Le concours d'architecture du Théâtre des Deux Rives s'est déroulé en une étape. Dans un premier temps, tous les architectes du Québec membres de l'OAQ ont invités à soumettre un dossier de candidature. Trois finalistes ont été retenus au terme de cet appel de candidatures et invités à soumettre une esquisse-concept rémunérée sur deux panneaux de format A-0.

Les enjeux de ce concours concernaient la mise en forme plus détaillée du projet d'architecture, ses réponses précises au programme et sa faisabilité. Les finalistes devaient démontrer et expliquer les différentes stratégies d'intervention architecturales et scénographiques préconisées. De façon plus précise, les prestations étaient analysées selon les améliorations apportées aux profils de la salle et de la scène, à l'aménagement des espaces scéniques et des espaces de support à la scène, à la circulation intérieure et à l'augmentation de la visibilité extérieure du Théâtre des Deux Rives.

Le maître de l'ouvrage

Société pour la Promotion d'Événements Culturels du Haut-Richelieu

Le mandataire

Guy Boulanger, directeur général
Société pour la Promotion d'Événements Culturels du Haut-Richelieu

Le lancement du concours

Février 2003

Le dévoilement du lauréat

Juin 2003

Le budget de construction projeté

Budget prévisionnel de construction : 4 186 515 \$, sans taxes
Budget prévisionnel d'équipements : 1 598 152 \$, sans taxes

La superficie prévue

Superficie actuelle : 2800 m²
Agrandissement futur : 850 m²
Superficie finale réaménagée : 3650 m²

L'état d'avancement du projet

En recherche de financement,
début de chantier prévu en avril 2005.

LE JURY

Jean Rivard, président du jury
Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)

Stéphane Legrand, conseiller municipal, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Guy Boulanger, directeur général
Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)

Serge Brassat, directeur général
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Patrick Leduc, directeur de tournée

Jan B. Zwiejski, M. Arch, Ph.D, professeur titulaire
École d'architecture, Université Laval

Randy Cohen, architecte
Atelier Big City

Julie Riverin, architecte- scénographe
Riverin + Laguë, architectes

Michel Aubé, architecte-scénographe
Les architectes Lemay et Michaud

LES OBSERVATEURS

Diane Dupré, coordonnatrice des équipements culturels
Direction régionale de la Montérégie
Ministère de la Culture et des Communications du Québec

André Proulx, directeur technique
Théâtre des Deux Rives
Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)

LE CONSEILLER PROFESSIONNEL

Philippe Drolet, architecte, conseiller professionnel
Philippe Drolet, architecte

Maha Clour, secrétaire du jury, stagiaire en architecture
Philippe Drolet, architecte

LA COMMISSION TECHNIQUE

Claude Chrétien, ing., Chrétien et associés
Évaluation des coûts

Isabelle Croteau, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Conformité et réglementation

Luc Plamondon, consultant
Scénographie

André Proulx, directeur technique, SPEC
Scénographie

François Cyr, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Conformité et réglementation

Philippe Drolet, Philippe Drolet, Architecte
Programmation

Maha Clour, Philippe Drolet, Architecte
Programmation

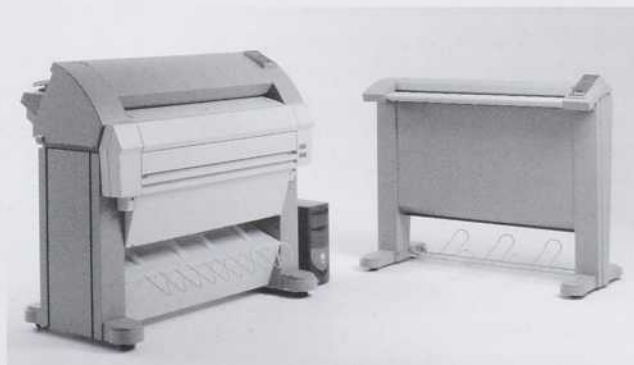


COPIEZ ET IMPRIMEZ VITE ET BIEN!

Océ, spécialiste de l'impression grand format est heureuse de vous présenter la TDS300, le premier système de la série TDS de copie/impression numérique. Dorénavant, vous pouvez copier et imprimer vite et bien.

Disponible en version copieur/imprimante, l'Océ TDS300 produit rapidement des documents de haute qualité et ce, à des coûts inégalés.

L'Océ TDS300 vous offre les avantages de qualité, fiabilité, productivité et de prix que vous recherchez.



Océ-Canada Inc. 4767, Levy - Ville St. Laurent (Québec)
Sans frais: 1-800-561-3590 www.oce.ca

*Le réaménagement du
théâtre des deux rives*

Atelier in situ avec la collaboration de Go Multimédia et VLAN paysages

L'ÉQUIPE

Atelier in situ
Annie Lebel, architecte
Stéphane Pratte, architecte

Go Multimédia
Guy Desmarceaux
Eric Lacroix

VLAN paysages
Julie Saint-Arnault
architecte paysagiste
Micheline Clouard
architecte paysagiste

LE JURY A APPRÉCIÉ ET SOULIGNÉ
LES ÉLÉMENTS SUIVANTS

Le parti architectural

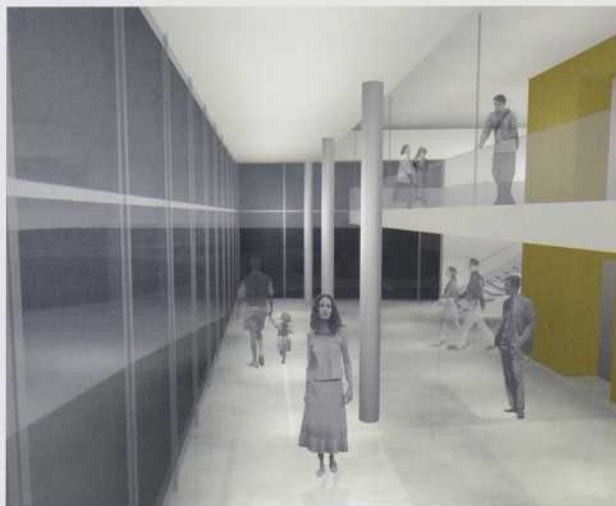
- Le parti architectural répondant avec pertinence aux critères et enjeux du concours;
- La simplicité de la réponse volumétrique de l'ensemble de l'agrandissement.

L'intégration au site et au bâtiment existant

- L'excellence de l'intégration architecturale de la nouvelle construction au bâtiment existant;
- Le choix des matériaux de l'enveloppe extérieure se mariant bien avec l'enveloppe du cégep;
- La flexibilité des aménagements proposés;
- L'aménagement du foyer jouant le rôle d'une vitrine sur la rue.

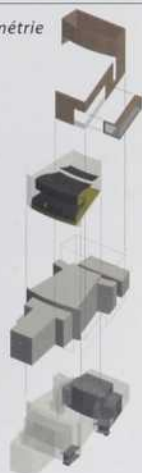
La planification

- La grande clarté, l'intelligibilité de l'organisation spatiale et la rigueur de la planification;
- En général, le bon fonctionnement des espaces intérieurs;
- Les choix de tons de couleur du bois et la volumétrie de l'intérieur de la salle bonifiant la salle existante et créant un environnement chaleureux;
- L'économie de moyens en regard des objectifs de la programmation;
- La pertinence du parti constructif et le réalisme du projet quant à sa mise en œuvre.

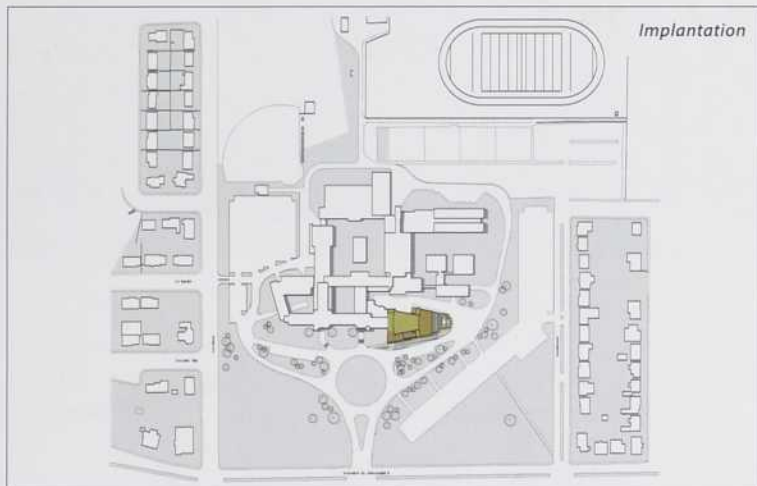




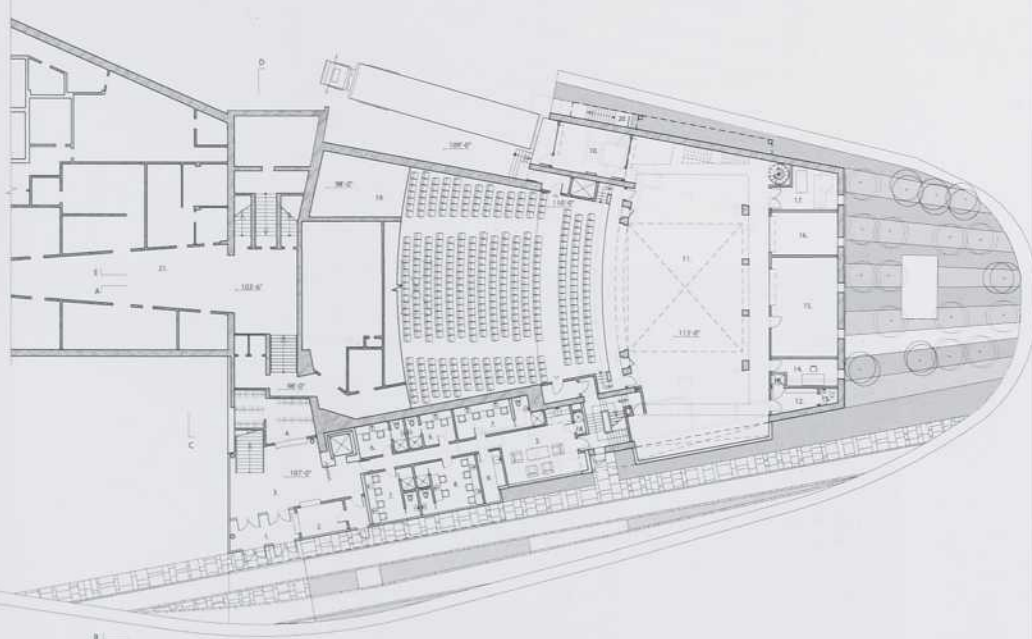
Axonométrie



Implantation



Plan du rez-de-chaussée



OPACITÉ ET TRANSPARENCE

Une « peau » d'acier en continuité avec le gabarit du séminaire définit les nouveaux espaces techniques et administratifs et un grand « cadre » de verre surplombe l'entrée, dévoile le foyer et affirme le caractère public du théâtre. L'intégration du projet à l'ancien séminaire prend sa force en rétablissant le bandeau horizontal et la composition originale tripartite de l'ensemble, délaissés lors de la construction de l'auditorium en 1964. La peau en acier auto-patinable, un alliage d'acier, de cuivre et de nickel, définit les nouveaux espaces et s'harmonise avec les pierres du séminaire.

L'ORGANISATION SPATIALE : CLARTÉ ET FLUIDITÉ

Le projet simplifie les circulations et les niveaux existants : le niveau du sol pour l'accueil et les artistes, deux niveaux de foyer reliés entre eux qui desservent parterre et balcon, et un niveau administratif. Le niveau du sol est de plain-pied avec la billetterie et ouvre sur un hall d'entrée relié au vestiaire. Adossé contre la coquille opaque de la salle existante, le nouveau foyer se déploie sur deux niveaux et anime la façade du théâtre le soir lorsque éclairé. Au niveau supérieur, le foyer, suspendu à la structure, forme un balcon sur le niveau bas. Les espaces administratifs occupent une partie du plancher situé immédiatement au-dessus du foyer. L'autre partie, extérieure, loge les unités de mécanique qui alimentent tous les niveaux de la nouvelle partie.

LA SALLE DE SPECTACLE, CONVIVIALE ET PERFORMANTE

En contraste avec l'enveloppe dure en pierre et en acier, une nouvelle peau de bois se déploie au plafond de la salle, dissimulant la technique et servant l'acoustique. Les 826 nouveaux fauteuils sont disposés sur une courbe et renforcent la convivialité du lieu.

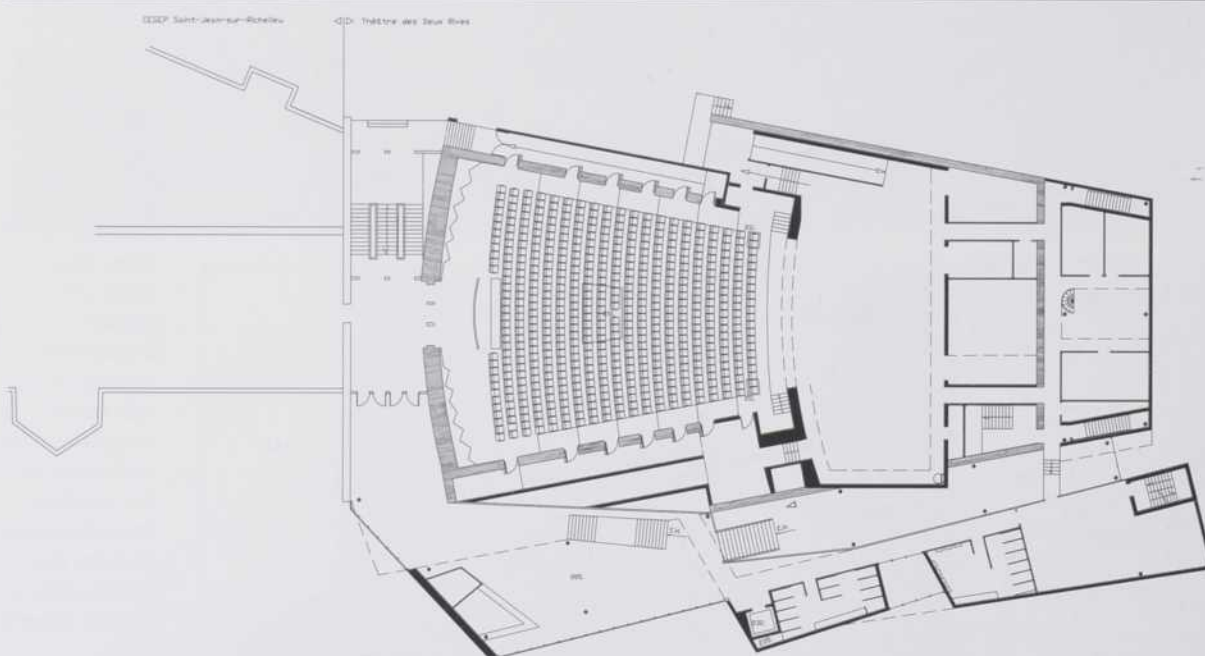
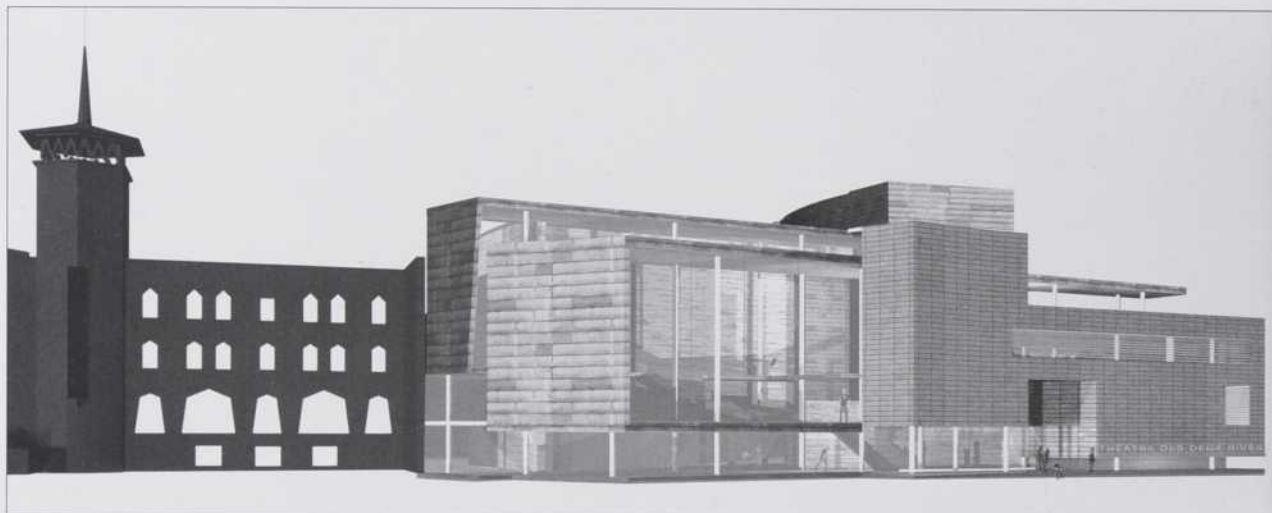
LE PARVIS : UN ESPACE PUBLIC EXTÉRIEUR

Longeant la façade, un parvis minéral composé de quartzite ferreux et de criblure de calcaire, prolonge au sol la matérialité du théâtre et du séminaire. Comme autant de peaux englobant le bâtiment, des bandes de matériaux se succèdent. Toute la surface du parvis forme un débarcadère orienté vers le parterre central du séminaire. La conception d'un éclairage extérieur, est proposée pour le programme d'intégration d'une œuvre d'art au bâtiment. Chaque soir, l'éclairage de la cage de scène et du parvis, véritable intervention publique, signalent et mettent en scène le théâtre.

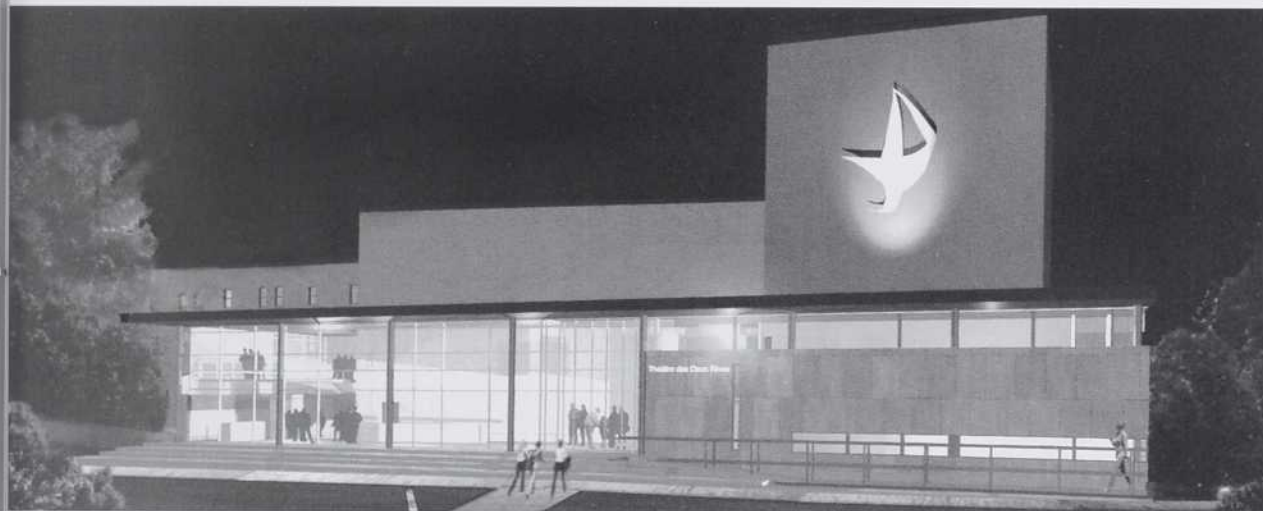
*Le réaménagement du
théâtre des deux rives*

Les architectes Beaupré et Michaud, Boutros + Pratte

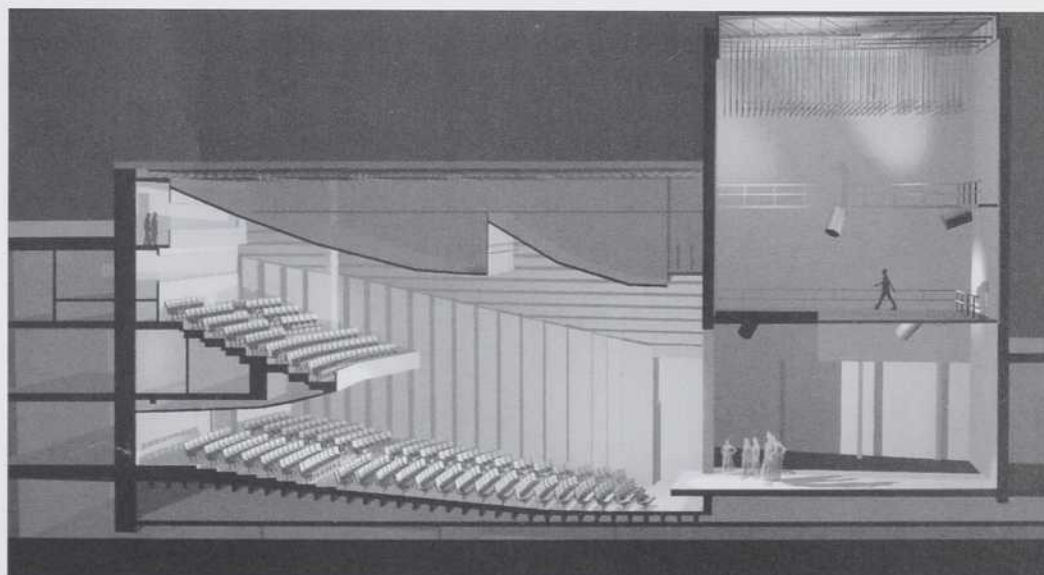
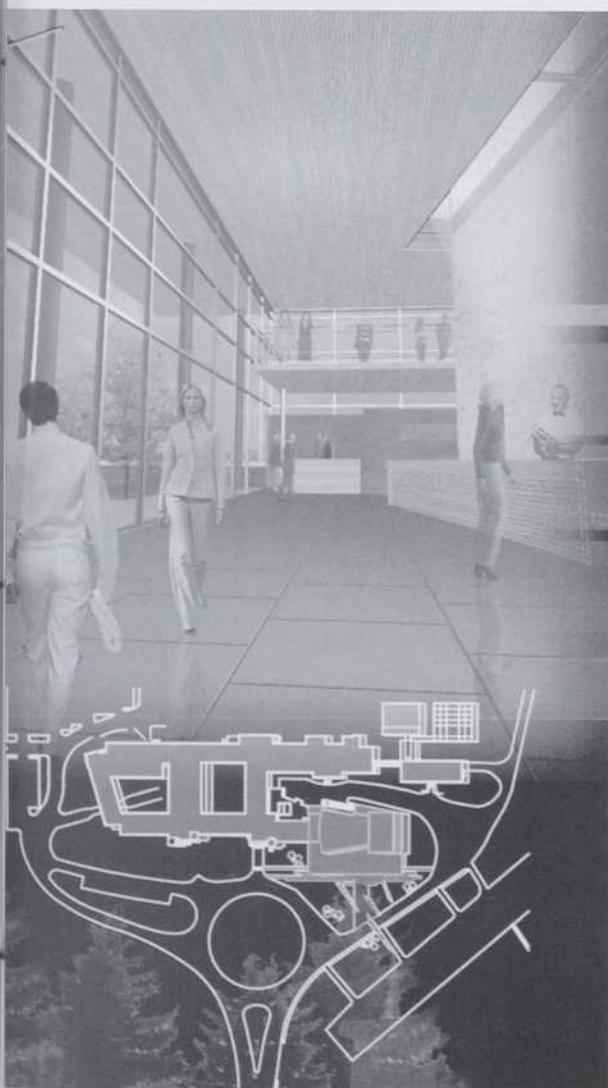
Le jury a souligné la justesse de l'intervention quant à l'auto-nomie du nouveau théâtre par rapport au cégep. Le parti architectural de la « faille » entre l'ancien et le nouveau laissait transparaître une très grande richesse spatiale. Le jury a également noté la fluidité et la générosité des espaces d'accueil destinés au public. Le jury tient également à souligner l'attention portée à la mémoire du vieux bâtiment par l'aménagement de la « promenade archéologique ». Toutefois, l'envergure du volume de bâtiment à construire, ainsi que la complexité volumétrique du projet en regard de son intégration architecturale au bâtiment actuel n'ont pas convaincu le jury. Le parti scénographique consistant à reconfigurer la salle à la continentale a soulevé beaucoup de questionnements. Le dépassement de la superficie proposée ainsi que le budget de la proposition ont également contribué à dissuader le jury de choisir ce projet. Le jury s'est questionné sur l'avancement du projet au niveau de l'organisation spatiale, du choix de matériaux et du fonctionnement au quotidien.



Pierre Thibault, architecte



Le jury a souligné la justesse de l'intégration de la nouvelle construction au bâtiment existant. Le jury a apprécié la grande simplicité volumétrique et la justesse de la localisation du foyer, des espaces de support à la scène (loges) et des espaces administratifs. Ce projet s'est démarqué par sa simplicité et sa clarté qui contribuent à la qualité esthétique de son intégration architecturale. Le jury tient également à souligner l'attention accordée aux économies des coûts de projet. Toutefois, la rationalisation a paru excessive notamment lorsque l'on observe l'important volume des toilettes aménagé dans le foyer existant qui hypothèque cet espace. On s'est aussi questionné sur l'interdépendance entre le cégep et le théâtre ainsi que sur la proposition d'aménagement du foyer existant qui diminue la flexibilité des utilisations. Quant au concept scénographique proposé, il semblait exigu considérant l'espace scénique et l'aménagement des sept premières rangées en aplat. On a également considéré qu'il pourrait engendrer des problèmes de visibilité.





Une solution sans flamme pour votre toiture? Cool.

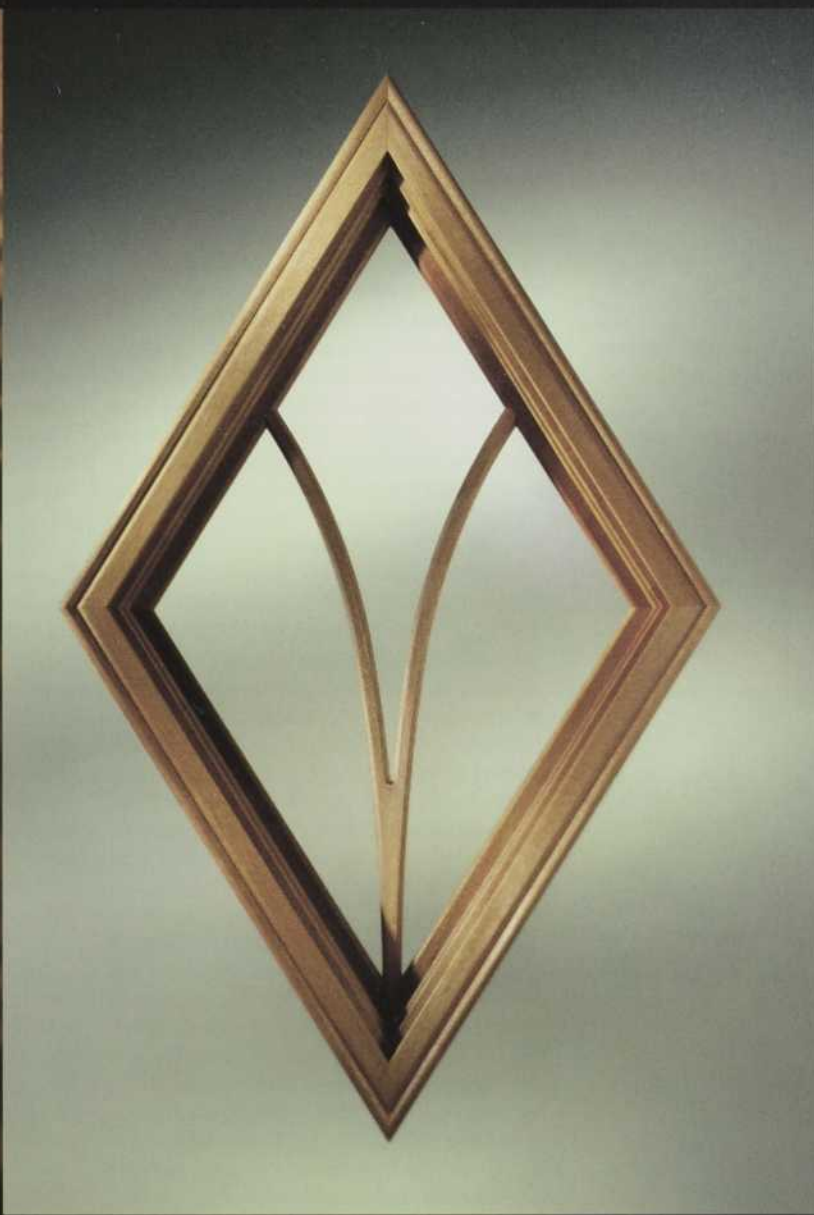
Pour une couverture sûre et durable - sans les dangers et les risques de responsabilité propres aux systèmes de toiture à membranes de bitume - faites confiance à Firestone. Nos systèmes EPDM et TPO offrent un rendement des plus fiables dans les conditions les plus difficiles. Leur facilité d'installation élimine l'utilisation d'une flamme nue, les fortes émanations d'odeurs de bitume et la présence des citernes et bouilloires peu esthétiques. Tous ces avantages se traduisent par un meilleur investissement à long terme pour protéger votre immeuble actuel ou un nouvel immeuble pour des décennies à venir. Quand il est question de sûreté et de rendement, vous ne pourriez être mieux couvert que par Firestone. **Pour plus de renseignements, appelez le 1 800 267-1318, ext. 6469, ou visitez notre site Internet au www.firestonebpco.ca.**

PRODUITS DE BÂTIMENTS
Firestone
BUILDING PRODUCTS COMPANY
LA COUVERTURE PAR EXCELLENCE

www.firestonebpco.ca

Siège social : 1 800 267-1218, ext.6469

Le bois façonné avec finesse peut se comparer à la beauté d'un lac de montagne.
Nous fabriquons nos fenêtres à partir d'essences de bois uniques, afin qu'elles soient à la hauteur des vues qu'elles offrent.



Maintenant que nous offrons 5 essences de bois et 19 couleurs de revêtement d'aluminium, vous pouvez véritablement concevoir des résidences uniques pour vos clients. Pour en savoir plus, visitez notre salle de montre.

Portes et Fenêtres Marvin
8138, boulevard Décarie
Montréal, Québec
H4P 2S8
1-800-361-5858
courriel : quebec@marvincanada.com

MARVIN 
Windows and Doors

À VOTRE MESURE

www.marvin.com

©2004 Marvin Windows and Doors. All rights reserved. ® Marque déposée de Marvin Windows and Doors.

À propos de la différence

PAR GEORGES ADAMCZYK, DIRECTEUR,
ÉCOLE D'ARCHITECTURE, FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ce court essai examine de façon critique le contexte historique et culturel de la création architecturale au Québec. Les architectes de la génération des années 80 se sont engagés avec enthousiasme dans le renouveau de l'architecture au Québec. Turbulents ou raisonnables, expérimentaux ou efficaces, discrets ou silencieux, ils ont attaqué sans manifester et à pleines dents les années concours.¹ Formidable situation créée par divers événements : les initiatives du ministère de la Culture et des Communications du Québec, les programmes du Conseil des Arts du Canada, les concours de la revue ARQ, les dernières conférences Alcan, l'ouverture du Centre Canadien d'Architecture, mais surtout un désir d'agir loin des modèles légués par les années 60. En analysant les projets des architectes qui ont marqué les dix dernières années, on découvre chez chacun de leurs auteurs des préoccupations particulières, des narrations originales, des attitudes distinctives, des influences diverses. Ce qui semble caractériser ces architectes et leurs idées, c'est l'expression de la différence. Faut-il attribuer cela à l'effet pervers des concours qui encourageraient l'expression excessive de l'individualité des participants au dépend du partage d'un fond commun de culture? Ou bien, cette affirmation, ce comportement rebelle, ne sont-ils pas précisément constitutifs de ce fond commun de culture? Tisser quelques fils pour mieux comprendre cette situation, voilà le chemin proposé au lecteur.

L'ÉTAT DES LIEUX :

DE LA NOUVELLE-FRANCE AU QUÉBEC

La perception et l'interprétation des faits architecturaux contemporains qui prennent vie sur la scène québécoise se modifient, l'une et l'autre, au gré du choix du point de vue que l'on adopte. Loin ou proche, l'observateur se sentira curieux et enthousiaste ou anxieux et critique. Vue de Vancouver, on pourra célébrer la distinction comme une contribution à la richesse nationale, tandis que vue de Paris, on sera plutôt intrigué et étonné par une certaine résistance au pragmatisme américain. Le poids du passé peut se faire léger, celui du futur écrasant ou l'inverse. L'installation dans le pays se définit comme une sorte d'épuisement de l'esprit d'exploration, confiné désormais aux limites d'une enclave culturelle unique. Le labeur de la colonisation subit l'effacement progressif de l'ambition civilisatrice qui l'avait nourrie. L'édifice principal de l'Université de Montréal, conçu par Ernest Cormier à la fin des années 1920, est sans doute la dernière grande réalisation de l'architecture d'esprit français. Elle surplombe aujourd'hui un horizon où se confondent l'identité et la diversité. C'est un paradoxe qui fécondera l'émergence d'une nouvelle «extase matérielle». ² En effet, on voit paraître la même année, en 1949, deux ouvrages déterminants pour l'avènement de la modernité artistique au Québec. D'une part, Paul-Émile Borduas et ses compagnons signent le «Refus global» et, d'autre part, Gérard Morisset publie «L'architecture en Nouvelle-France». La Révolution tranquille des années 1960 atteint son point culminant avec l'Exposition universelle de 1967. Dès lors, le Québec oscille entre la construction symbolique d'une mémoire collective et singulière et la réalisation concrète d'un espace politique accueillant la multitude. Conflictuelles, ces deux attitudes tentent de combiner le désir d'un repli local avec la lutte contre toute forme de provin-

cialisme. Il n'est donc pas choquant outre mesure de découvrir un paysage bâti où se mêlent les signes consacrés de la tradition avec les emblèmes les plus percutants du style international. Il est encore moins surprenant, en descendant le fleuve St-Laurent, de changer de monde lorsque l'on quitte Montréal pour retrouver la ville de Québec. La «dislocation» prend ici tout son sens lorsqu'on cherche à saisir le lien entre l'imaginaire et la réalité du territoire.³ Depuis longtemps, l'architecture a perdu son autorité sur l'étendue, sa capacité à créer l'illusion d'un ordre et d'une finitude. Si ce constat vaut aussi pour l'ensemble du monde urbanisé, il est encore plus crucial au Québec, car l'apparence d'ordre et les traces d'une structure spatiale ponctuée par les saillies fulgurantes des édifices religieux dissimulent la réalité présente.

Melvin Charney, un grand maître du paradoxe, a décrit à sa façon la situation de l'architecture dans son essai publié en 1971 et intitulé «Pour une définition de l'architecture au Québec». Contre la thèse de Claude Beaulieu ⁴ qui enfermait la question de l'architecture dans l'expression formelle des bâtiments pour ensuite n'y voir qu'inspiration étrangère, Melvin Charney proposait plutôt de penser l'architecture en terme de relations et de trouver les indices d'une nouvelle architecture dans la vitalité populaire et les dispositifs ordinaires de l'environnement bâti. Il concluait son essai en mettant un point final au débat sur l'appartenance de l'architecture au génie de la Nouvelle-France ou à celui du Canada Français. Il écrivait : «Au Québec, comme ailleurs, l'architecture valable remet en question l'état de l'architecture elle-même. On ne peut trouver de réponses dans le champ habituel. Inévitablement, la condition sociale de l'individu, comme architecte, est mise en évidence. Cela veut dire que la libération de l'architecture dépend de la libération politique et sociale de l'individu et de la communauté. Elle dépend également de l'affirmation d'une identité québécoise renouvelée et originale. Malheureusement, l'hégémonie culturelle de l'architecture traditionnelle dure encore. Mais, maintenant au moins, elle est de plus en plus un anachronisme». ⁵ On voit donc reformulé en termes séculiers le thème de «la responsabilité de l'artiste» proposé par l'influent philosophe catholique Jacques Maritain. ⁶ Il ne s'agit plus d'une conscience personnelle et d'une idée transcendante de l'art, mais plutôt d'un engagement de l'artiste et d'un intérêt nouveau pour la culture populaire, créatrice d'un monde matériel et symbolique authentique.

RÉVEIL : LES ANNÉES 80

Les années 80 voient s'affirmer une grande résistance au fonctionnalisme dominant. Le «réveil de l'architecture» se traduit par un double mouvement : d'une part, une préoccupation croissante pour la question du patrimoine bâti et pour les lieux de la mémoire collective émerge dans le grand public et, d'autre part, la crise esthétique de l'architecture moderne qui en découle se dénoue dans une attitude «post-moderne». Celle-ci est caractérisée par le retour à la tradition combinée à la révision du modernisme et à la redécouverte de la forme urbaine comme forme architecturale de l'espace social. C'est ce fonds culturel que se partageront, non sans tension, les diverses tendances de l'architecture au Québec. Dès lors, de l'île d'Orléans au quartier Saint-Jean-Baptiste à Montréal, ce qui semblait réduit à n'être qu'intérêt d'antiquaires ou d'his-

toriens, sera à la source du réveil régionaliste et de la réappropriation de la culture bâtie. Ce lien entre l'ancien et le nouveau s'inscrit fermement dans des réalisations qui définissent les directions de l'art urbain et de l'architecture lancés à la reconquête du territoire : la maison Alcan (1981-1983) des architectes ARCOP, le Musée de la civilisation à Québec (1987) de Moshe Safdie (deux ans après que la vieille ville fut inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco), le Centre canadien d'architecture (1989) de Peter Rose et Phyllis Lambert et l'aménagement du Vieux-Port de Montréal (1992) par les architectes et urbanistes Cardinal et Hardy en collaboration avec Peter Rose. Toutes ces réalisations, à des degrés divers, ont posé les jalons d'une nouvelle urbanité fondée sur le respect des lieux, du déjà-là, des usages et de la culture bâtie. Elles remettent en cause l'idée d'anachronisme. Ces réalisations traduisent la reconnaissance d'une longue durée et l'importance de la présence spatiale et temporelle du passé reconquis pour accueillir les grands changements à venir.

C'est dans ce foisonnement créatif où le maçon et le charpentier ont autant de mérite que l'architecte, qu'une nouvelle génération de créateurs se tournera vers l'invention locale sans concession à la globalisation culturelle. Jacques Rousseau (la Maison Coloniale, 1990), Dan Hanganu en collaboration avec Provencher/Roy (le Musée de Pointe-à-Callière, 1992), Louis-Paul Lemieux et l'atelier Kaos (Immeuble boulevard à Drummondville, 1992), Éric Gauthier de la firme Blouin, Faucher, Aubertin, Brodeur et Gauthier (L'Espace Go, 1994), Saucier + Perrotte (L'Usine C, 1995), Pierre Thibault (Le Théâtre de la Dame de Cœur, 1995), Boutros et Pratte (Plaza Laurier, 1994), l'Atelier Big City (Parc de l'Aventure basque, 1996), sont quelques-unes des figures récentes qui ont contribué à la recherche et à la définition d'une nouvelle architecture québécoise. Ce sont cependant des cas d'exception qui ne peuvent faire oublier la difficulté quotidienne qu'éprouvent les architectes à faire reconnaître leur contribution à la culture. Ayant ainsi située, très brièvement, la scène architecturale, il serait tentant de n'y voir que le résultat normal des conditions culturelles et sociales qui prévalaient alors. Ce serait sous-estimer les enjeux intellectuels et professionnels que soulève la question esthétique en architecture. En fait, tout comme dans les autres domaines de la création artistique frappés par la crise de l'art contemporain, l'architecture en vient à s'interroger sur sa finalité, sa raison d'être et son devenir.

LE DÉBAT : LA REVUE ARQ

Au Québec, ce débat occupera l'essentiel des articles publiés régulièrement par la revue ARQ, Architecture/Québec fondée au début des années 80 par trois architectes et un photographe, Pierre Boyer-Mercier, Pierre Beaupré, Jean-Louis Robillard et Jean-H. Mercier, avec le soutien de l'Ordre des architectes du Québec. Aujourd'hui, cette revue est devenue indépendante; après le départ de ses associés, Pierre Boyer-Mercier en fait un périodique culturel, le seul qui soit consacré à l'architecture au Québec. ARQ a marqué fortement la sortie des années 70. Avec la publication du Livre blanc de l'architecture au Québec en 1983, sous la direction de Patrick Blouin, président de l'Ordre à l'époque, on assiste à la mise en place des bases d'une réelle institution architecturale. On voit aussi apparaître dans le

milieu universitaire des petites revues d'architecture telles que *5th Column* créée par les étudiants de l'École d'architecture de l'Université McGill et *Silo* animée par des professeurs du Département de design de l'Université du Québec à Montréal. La Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal lance la revue *Trames* à vocation pluridisciplinaire. Odile Hénault, critique d'architecture très active dans la promotion d'une nouvelle génération d'architectes, fonde le magazine bilingue *Section A*. Dans les pages de ces publications, d'éminents universitaires et des architectes reconnus pour leurs réalisations et leur pensée critique (Georges Baird, Jean-Louis Cohen, Henri Ciriani, Christian Devillers, Kenneth Frampton, Vittorio Gregotti, Joseph Kleihues, Alvaro Siza, etc.) apporteront un point de vue étranger dans les débats locaux touchant l'espace public ou la révision du modernisme. Le discours architectural s'élargit. Jusque-là, il était presque exclusivement soutenu par la recherche et l'action de Phyllis Lambert et les écrits de Melvin Charney et de Jean-Claude Marsan. Quelques ouvrages vont jeter les bases d'une nouvelle réflexion sur l'histoire de l'architecture contemporaine au Québec. Mentionnons *Architectures au XX^e siècle au Québec* de Claude Bergeron (1989) et *Ville Métaphore* de Projet sous la direction d'Iréna Latek (1992).

ARQ accueille une pensée critique qui traverse toutes les universités. Outre Beaupré, Boyer-Mercier et Robillard, apparaissent de nouvelles figures, la plupart issue de l'enseignement des théories et de l'histoire de l'architecture : Pierre-Richard Bisson, Denis Bilodeau, Yves Deschamps, Jacques Lachapelle (Université de Montréal), Ricardo Castro, Alberto Pérez-Gómez (Université McGill), Claude Bergeron, Marc Grignon, Luc Noppen et Lucie Morisset (Université Laval), Georges Adamczyk, François Giraldeau, France Vanlaethem (Université du Québec à Montréal). Ceux-ci sont vite rejoints par de jeunes praticiens ou chercheurs tels que Jean-François Bédard, Jean-Pierre Chupin, Anne Cormier, Éric Gauthier, Philippe Lupien, Louis Martin; Paul Faucher, compagnon de route des fondateurs de la revue, y poursuit sa réflexion sur les enjeux culturels de l'architecture et sur la responsabilité des architectes. Quatre thèmes vont principalement préoccuper ces auteurs : l'identité culturelle, l'histoire de l'architecture contemporaine, la pratique professionnelle, la politique de l'architecture.

Le numéro spécial de la revue ARQ, *L'architecture au Québec, les années 80* paru en 1989, peut être vu comme une synthèse. Les articles sont répartis selon un découpage qui renvoie au domaine de la sociologie des professions : la production bâtie; le débat sur l'éducation et la recherche; la pratique de l'architecte; la commande. La question esthétique n'y est pas directement évoquée bien qu'elle ponctue chacune des parties par des observations tantôt sévères, tantôt plus optimistes, selon que l'on regarde en arrière ou en avant. France Vanlaethem, qui pilote pendant plusieurs années le comité de rédaction de la revue avant de se consacrer à Docomomo Québec, recentre le programme idéologique de la revue autour de l'héritage de l'architecture moderne. Alors qu'à sa fondation ARQ cherchait à tirer la pratique architecturale hors de l'influence du style international par des positions radicales directement influencées par Melvin Charney, l'activité éditoriale tend à promouvoir une volonté de résistance à l'arri-

vée du «post-modernisme». On propose de lui substituer une perspective moderniste révisée, susceptible de contrer les effets éclectiques et populistes auxquels la pratique professionnelle aurait trop tendance à recourir afin de pallier la perte de ses compétences dans un contexte de mutations culturelles. Piégé par son orientation identitaire, le débat initié par la revue ARQ aura aussi des effets négatifs, car il se ferme du même coup aux nouvelles directions de l'architecture et à la pensée contemporaine influencée par la nouvelle philosophie et les possibilités conceptuelles qu'apportent les technologies de communication. Ainsi, on trouvera peu d'écrits dans la revue ARQ qui fassent écho aux tendances du «supermodernisme» ou du «déconstructivisme». Faut-il le regretter?

LE PROJET : ESTHÉTIQUE ET ÉTHIQUE

Pour mieux saisir «le conflit des interprétations» que pose le terme «post-moderne» et les enjeux esthétiques et identitaires qu'il suscite au Québec, on pourrait suivre Luc Ferry qui identifie trois tendances : le post-moderne comme comble du modernisme; le post-moderne comme «revivalisme», le «retour» à la tradition contre le modernisme, la post-modernité comme dépassement du modernisme. Cette dernière tendance prenant le risque de mener à un dépassement de la raison, à un épuisement de l'art et de la culture occidentale est la plus critique.⁷ Mais c'est aussi la seule qui fasse place au projet. Que peut faire l'architecte ? s'interroge Michel Freitag. «Peut-il encore, dans l'exercice de son métier, tenter d'exprimer un sens symbolique de la vie sociale, créer le lieu d'échange et de synthèse où la société inscrit dans le monde son esprit et les tensions qui le travaillent, sa permanence et son changement et dans lequel le monde extérieur se trouve humainement transfiguré ?»⁸ L'esthétique, par «sa portée immédiatement cognitive et normative» doit nous conduire à redécouvrir la beauté. L'artisanat, le néo-classicisme, la technique, les styles, l'art sacré, la modernité ont exprimé, au cours du temps, cette compétence esthétique de l'architecte. Qu'en est-il aujourd'hui ? Jacques Lachapelle montre que la montée de la professionnalisation, si elle a favorisé la légitimité de l'expertise technique et économique de l'architecte, a aussi contribué à sa perte de crédibilité artistique et culturelle.⁹

Dans son ouvrage *Montréal en évolution*, Jean-Claude Marsan ouvre l'histoire de la Ville de Montréal par un chapitre dont la première partie s'intitule «Au carrefour des circulations», évocation géographique situant le lieu tout autant que les circonstances de la naissance d'une nouvelle civilisation. Dans la dernière édition, le livre se referme sur «Les méandres de l'architecture».¹⁰ L'auteur reconnaît bien les difficultés et les impasses du monde professionnel régi par des intérêts qui font qu'il s'exclut irrémédiablement du débat culturel. Ainsi, «les années de réappropriation», si elles ont mis fin aux utopies et aux excès immobiliers, si elles favorisent aujourd'hui le débat public et le rôle du citoyen, ne peuvent tracer réellement un horizon esthétique mobilisateur. Comme l'écrit Ignasi de Solà-Morales Rubio : «La différence entre la situation actuelle avec celle de la culture académique propre à l'orthodoxie moderne repose sur le fait qu'il n'est plus possible aujourd'hui de formuler un système esthétique qui soit suffisamment valide pour être applicable au delà de chacune des circonstances qui l'ont

mis en œuvre»¹¹. Cet auteur catalan, fortement inspiré par le philosophe Gianni Vattimo, voit le projet comme une intervention sur une réalité concrète ouverte à l'interprétation. La démarche du concepteur est toujours déterminée par la situation et par l'objet du projet. L'interprétation ne peut plus être conduite sous l'empire de la seule vérité historique et encore moins sous celui de la raison instrumentale; elle doit aussi créer des «analogies» avec la matière de l'existant afin d'élaborer celle qui donnera son sens à la nouvelle construction. Bien que cette attitude puisse être rapportée à la «philosophie faible», elle fait apparaître le moment du projet comme un moment de liberté, mais aussi comme un moment fort et décisif. La pensée qui y est mise en œuvre ne peut ni s'enfermer dans la doctrine de l'histoire, ni dans celle du «style». Le projet se pense en se faisant mais il ne peut se penser et se faire sans une reconnaissance architecturale de la réalité.

POUR CONCLURE : DIFFÉRENCE ET LIBERTÉ

L'analogie est aujourd'hui au cœur des réflexions qui portent sur la démarche conceptuelle de l'architecte. Elle est aussi une stratégie discursive configurant des dogmes et des doctrines et qui fut combattue fermement sous l'angle du goût, de la théorie et de l'idéologie par des auteurs célèbres tels que Geoffrey Scott, John Summerston et Peter Collins. Mais admettons un instant qu'elle agisse comme un opérateur culturel pour les architectes, les guidant dans leur parcours individuel à travers ces méandres évoqués par Jean-Claude Marsan. Autant de méandres, autant d'architectes, autant d'analogies qui traduisent en quelque sorte les fondements sensibles plutôt que strictement visibles de l'architecture québécoise contemporaine. Elles ouvrent la voie au «partage du sensible».¹² Elles catalysent en quelque sorte l'interprétation de la situation du projet et de son développement dont l'édifice est l'expression certes, mais surtout un support construit en vue de ce partage, à la fois dispositif et signe de l'hospitalité. Nous pourrions dire que cette raison sensible est cruciale pour une construction critique de la réalité. Chaque architecte apporte sa contribution au dépassement du modernisme selon un modèle conceptuel et une éthique qui lui sont propres. Ainsi se côtoient, ici, des mouvements de la pensée analogique, tous différents, construisant chacun leur réalité particulière : inspiration scolastique chez Dan Hanganu, promenade ludique chez Big City ou plaisir scénographique chez Saucier + Perrotte pour n'en évoquer que quelques uns.

L'architecte serait donc enfin libre comme le souhaitait Melvin Charney, dans une société plus démocratique. Il crée des relations réelles et potentielles pour ces autres dont le destin est de se rencontrer et de reconnaître aimablement leur différence. Paradoxalement, cette liberté est mise au compte des risques pour le public par une commande toujours plus frileuse et inquiète face à la dépense et à la novation. Au fond, le monde ne se portait-il pas mieux à l'époque où le style convenu faisait la norme? Les industries culturelles détiennent aujourd'hui la légitimité de la surprise dans le monde imaginaire. Comment alors faire un projet d'architecture dont on a éliminé au départ tous les possibles? L'architecture écartée du pouvoir n'a jamais été aussi proche de la politique.

NOTES

1. Pour saisir l'importance des concours au Québec et au Canada, voir les travaux du Leap, Université de Montréal. Cet article reprend en partie un texte paru dans Denise Lemieux, Direction, *Traité de la culture*, IQRQ, 2002. Il prend aussi appui sur les thèmes proposés par Jean-Pierre Chupin pour le cycle des conférences de la Maîtrise en architecture à l'Université de Montréal. Ces thèmes étaient : Traduction (2002), Politique (2003), Hospitalité (2004).
2. Nous évoquons ici l'ouvrage du même titre de l'écrivain J.M.G. Le Clézio, Gallimard 1967. Cet essai-poème reformule pour son époque la construction sensible de soi dans le monde «infiniment moyen».
3. Voir Benoît Goetz, *La dislocation, architecture et philosophie*, Les Éditions de la passion, 2001.
4. Claude Beaulieu, *Architecture contemporaine au Canada français*, ministère des Affaires culturelles, 1969.
5. Melvin Charney, *Pour une définition de l'architecture au Québec, dans urbanisme et architecture*, Presses de l'Université de Montréal, 1971.
6. Jacques Maritain, *La responsabilité de l'artiste*, Arthème Fayard, 1961.
7. Luc Ferry, *Le sens du beau*, Le livre de poche, 2001.
8. Michel Freitag, *Architecture et société*, Éditions St-Martin, 1992.
9. Jacques Lachapelle, *Points de repère pour une histoire de la pratique*, ARQ #40, 1987.
10. Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, Éditions du Méridien, 1994.
11. Ignasi de Solà-Morales, *From Contrast to Analogy: Theorizing a New Agenda for Architecture Theory*, Princeton Architecture Press, 1996.
12. Jacques Rancière, *Le partage du sensible, Esthétique et politique*, La Fabrique, 2000.

Cersaie, la foire des superlatifs

De haut en bas, les manufacturiers font une démonstration magistrale de la flexibilité d'utilisation du carreau de céramique dans le cadre du Cersaie.



LA FOIRE MONDIALE DU CARREAU DE CÉRAMIQUE ET DE L'AMEUBLEMENT POUR SALLES DE BAINS

Du 28 septembre au 3 octobre 2004 à Bologne, la 22^{ème} édition du Cersaie, «le» salon international de la céramique pour le bâtiment et de l'ameublement pour salles de bains, était une nouvelle fois, le rendez-vous le plus important au niveau mondial pour l'industrie des carreaux de céramique et l'ameublement de salles de bains. L'Assopiastrelle (l'association de l'industrie italienne du carreau de céramique) et le bureau de Montréal de la Délégation commerciale d'Italie avaient invité ARQ à cet événement. Outre le plaisir renouvelé de se retrouver en Italie, un pays qui a su allier comme pas un la richesse d'un patrimoine historique majeur et une dynamique moderne exceptionnelle dans les milieux du design sous toutes ses facettes, la foire elle-même est une démonstration magistrale du savoir-faire italien. Tant la qualité et la variété inouïe des produits présentés que la qualité même de la présentation font la démonstration de la force de l'industrie et du design italiens.

DES CHIFFRES

Cersaie affichait «complet», en dépit des 156 000 mètres carrés d'espaces d'exposition répartis en $\pm$ 20 bâtiments (une exposition commerciale d'une ampleur considérable). Les protagonistes de la foire sont les 1 056 entreprises présentes, dont 519 industries céramiques et 398 travaillant dans l'ameublement de salles de bains et 208 étrangères (non italiennes) représentant 35 nations. Les 100 000 visiteurs, dont environ 25 000 proviennent des cinq continents, font de Cersaie le principal rendez-vous international dans le circuit de BolognaFiere. La participation des professionnels de l'information n'est pas en reste, avec 500 journalistes accrédités en provenance du monde entier. L'industrie italienne de la céramique avec ses 30 000 employés produit annuellement plus de 600 millions de m² de carreaux qui représentent des ventes de plus de 5 milliards d'euros et demeure, malgré la concurrence grandissante des pays aux économies émergentes, le leader mondial de son domaine. L'Italie produit en effet 43% de la production de l'Union Européenne, 12% de la production mondiale, et 28.8% des échanges internationaux en tuiles de céramique. Ses principaux marchés extérieurs sont les États-Unis, l'Allemagne et la France.

LE PROGRAMME CULTUREL

Architecture et culture se rencontraient une nouvelle fois grâce à «Markitecture, valeur en architecture», le programme – qui en était à sa seconde édition – consacré à l'excellence de la céramique italienne en tant que matériau pour l'architecture contemporaine. Le grand maître portugais Álvaro Siza Vieira y a donné une conférence sur le thème «Architecture entre Nature et Artifice».

LA CÉRAMIQUE COMME MATÉRIAU

La céramique est à la fois un des plus vieux produits humains connus comme en témoignent les vestiges de civilisations disparues, tout en étant des plus contemporains. Les produits de céramique sont insolubles et inaltérables même à de très hautes températures. Au sol et installés correctement, les tuiles de céramique résistent au poids des personnes, des meubles, même de véhicules dans certaines circonstances. La très grande variété de tuiles disponibles aujourd'hui doit son existence non seulement à la versatilité du procédé lui-même mais aussi aux recherches et à l'innovation de l'industrie italienne de la céramique. Des grands formats ainsi que des couleurs et des effets visuels disponibles maintenant n'existaient pas il y a 15 ans. Sa surface «dure» est une des plus résistantes aux taches et à l'usure de tous les matériaux disponibles. Son coût à vie, en tenant compte de l'achat, de la pose et sa durabilité en font un des matériaux les plus économiques qui soit. Dans une perspective environnementale, du «berceau à la tombe» (des matériaux de base à sa disposition éventuelle) la céramique est produite avec un impact minime. D'ailleurs des fabricants de céramique italienne furent parmi les premières industries à obtenir l'Écolabel de l'Union Européenne. Dans certaines applications où l'hygiène est importante, comme dans des cuisines, des chambres de bains ou dans des hôpitaux, peu de matériaux offrent des avantages équivalents.

LA CÉRAMIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT BÂTI

Évidemment les architectes et les designers d'intérieur européens, ont une longue tradition d'usage de la céramique dans l'environnement bâti. Auguste Perret, Le Corbusier ou même Gaudi ont fait un usage parfois mémorable de la céramique. Aujourd'hui encore, des praticiens de grand renom, de Renzo Piano à Ettore Sottsass en passant par Bernard Tschumi et tant d'autres utilisent ce matériau pour ses qualités esthétiques et techniques, la variété infinie de styles et de formats, son coût d'achat/installation, sa résistance à l'usure et à la décoloration, son imperméabilité, etc. Il est vrai chez nous que la saison froide... refroidit un peu les élans créatifs de certains, mais voilà un produit qui a fait ses preuves et qui, s'il est choisi pour un usage correspondant à ses possibilités et installé selon les spécifications des manufacturiers et en utilisant des produits de fixation adéquats, offre à un coût compétitif une variété d'effets comme peu d'autres revêtements.

Un reportage de Jean-H. Mercier.



Dans le cadre du patrimoine italien, de haut en bas: au Musée du Vatican, devant le David de Michelangelo au Musée de la galerie de l'Académie de Florence, rue piétonne à San Gimignano.



Des grandes pointures en architecture contemporaine voient la vie en couleur

1. Renzo Piano, Cité Internationale de Lyon en France (détail).
2. Ettore Sottsass, Villa au Pays Bas.
3. Bernard Tschumi, Paul L. Cejas School of architecture, Miami, Florida.

CÉRAGRÈS, présente la collection Q² Quality Quartz

Chez nous au Québec, des importateurs-distributeurs ont la difficile tâche de choisir des produits italiens pour le marché local. La difficulté réside dans l'importance et la variété de l'offre. Deux annonceurs réguliers de ARQ, Céragrès et Centura, distribuent des produits de céramique italienne au Québec. Vous trouverez leurs coordonnées dans leur annonce respective dans cette édition de la revue.

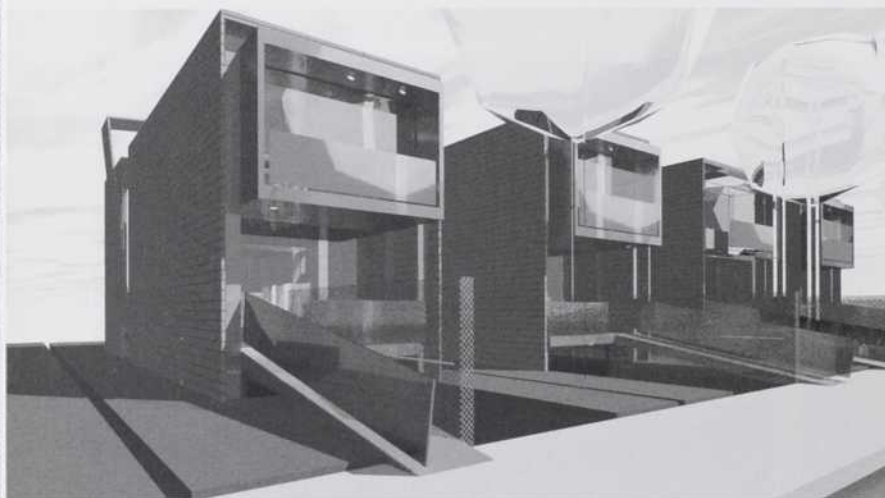


CENTURA, présente la collection FORMAT



The flexible house

CARLO CARBONE, ARCHITECTE STAGIAIRE, PARMi LES LAURÉATS D'UN CONCOURS INTERNATIONAL



PDX 1

Site coverage: 855 sq. ft.

Total area two floors: 1300 sq. ft.

The multitude of contemporary family types and a willingness to achieve a more sensitive way of dwelling are the basis of the flexible house. Structure and skin establish the ever changing boundaries of private space. The structure also creates interstitial space where individuality can be showcased. Program elements are added as needed such as containers inserted into the structure. Standardisation is key to any sustainable design. The basement space is the soul of this machine for living. An evolving space, controls for natural ventilation and a water reuse system are major components of the house's underground. At an urban scale the street scape is a colorful display of personalities and family types. As the flexible house evolves so too will the street scape.

1. air intake for pre-heating and pre-cooling
2. living area (possible addition of third bedroom on first floor)
3. vertical circulation of people and air
4. dining area (possible link with neighbour)
5. kitchen
6. spice garden
7. garden
8. master bedroom
9. water garden (rain water collection)
10. child's bedroom
11. rain water and gray water storage for exterior use
12. programmable space (grandmother, garage, office, rental unit)
13. front garden
14. entry

air exhaust for summer heat
natural ventilation

skin
recycled wood

semi-private space
exterior space can be shared
creating a small courtyard garden

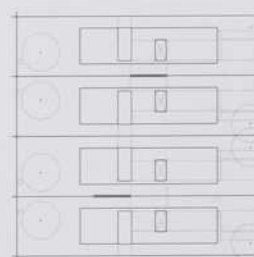
air intake
the intake is connected to an underground
pre-heating (winter) and pre-cooling (summer)

structure
no interior supporting walls
creates a very flexible living area

water collector

bedrooms

programmable space
garage, parent's room, office, rental unit

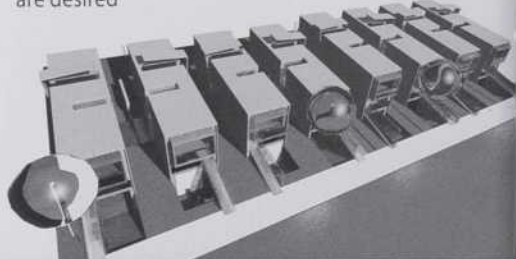


Site plan

DESIGN COMPETITION

In Portland, Oregon, as the density of the region's population grows, the City's long-term commitment to growth management yields both rewards and challenges. While the delineation of a regional Urban Growth Boundary protects outlying open spaces and agricultural lands, this visionary approach to regional planning requires advocacy for in-fill housing development in the urban core and existing neighborhoods. As a result, the City has seen significant redevelopment and growth in the downtown area and can boast about an efficient light rail system and truly walkable neighborhoods. Successful growth management that ensures a high quality of life in urban areas is not just a local or regional problem, but a worldwide concern. Recently the City has witnessed tremendous growth in the popularity of affordable homes built on the small in-fill lots. In a number of neighborhoods, where the typical development occurred on 5,000 square foot lots, the underlying historic plat and zoning regulations allowed in-fill development on 25-foot wide by 100-foot parcels. Built on these narrow lots, 15-foot wide houses have become important in meeting the City's need for entry-level single-family homes. The Living Smart Project arose from growing neighborhood opposition to in-fill development that appeared out of scale with the surrounding neighborhood and triggered the demolition of existing houses. In 2003, after careful consideration of public opposition, the Portland City Council reaffirmed its commitment to the region's growth boundary by supporting narrow-lot, in-fill development. The final decision kept the narrow lot housing option in the main detached single-family zone, restricting them to currently vacant lots and adding new design requirements. The City Council also expanded the provisions to allow detached houses on small lots in two higher-density zones. To help address the concerns about the design aspects of these narrow houses, Portland City Commissioner Randy Leonard committed to undertake a design competition that would result in a catalogue of plans suitable for Portland neighborhoods. To that end, the City's Bureau of Development Services conducted a competition for single family detached housing designs on narrow lots. The City sees this as an opportunity to collaborate with international designers, builders and neighborhood interests alike to generate a large pool of creative design options that promote «living smart».

The Living Smart Project is a competition for the design of affordable single-family detached housing on very narrow lots. The goal of this project is to create a catalogue of house designs that can be built on 25-foot wide lots. This is not simply an «ideas» competition but one that seeks to create a dialogue between designers and builders. Concepts that can be built in an affordable and customary fashion, while implementing contemporary technologies and sustainable practices are desired.





UNE SOCIÉTÉ DE USG



**RÉSISTANT AUX MAUVAIS TRAITEMENTS,
RÉSISTANT À L'EAU,
RÉSISTANT AUX MOISSISSURES
ET RÉSISTANT AU FEU.
AUTREMENT DIT,
RÉSISTANT AUX ENFANTS.**



CGC PRÉSENTE LE PANNEAU INTÉRIEUR AQUA-TOUGH^{MC} DE MARQUE FIBEROCK^{MD}, SUFFISAMMENT RÉSISTANT POUR LES ÉCOLES, LES HÔPITAUX, LES HÔTELS ET LES BUREAUX. SPÉCIFIEZ-LE PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS DE PROTECTION SANS SACRIFIER L'ASPECT RECHERCHÉ. DÉCOUVREZ POURQUOI IL EST RÉSISTANT DE BORD EN BORD EN VISITANT LE SITE WWW.CGCINC.COM.



RÉSISTANT DE BORD EN BORD^{MC}

■ Lanka
■ DWL Waittite Limited

CÉRAMIQUES PORCELAINES ARDOISES MOSAÏQUES CARREAUX DE VERRE PIERRES



**CERA
GRES**

BOUTIQUE DE MONTRÉAL
BOUTIQUE DE QUÉBEC
ceragres.ca

9975, BOUL. SAINT-LAURENT
265, RUE SAINT-PAUL

514.384.2225
418.692.1711